

14^{ème} jour du Ramadhan



Imsak : 05h39

Iftar : 18h48

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● UN MARCHÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES CONTRASTÉ EN FÉVRIER

Les métaux précieux et les céréales en tête

(Page 3)



● FILIÈRE PLASTIQUE ET POLYMÈRES

675 projets d'investissement d'une valeur de 138 mds de DA enregistrés par l'AAPI

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) se positionne comme le moteur central de l'investissement en Algérie, en combinant attraction des investissements directs étrangers (IDE) et stimulation des investissements locaux. Par le biais de mécanismes incitatifs tels que l'octroi de fonciers industriels et des facilités fiscales, l'AAPI oriente les investisseurs vers des secteurs à forte demande sur le marché local, tout en facilitant les démarches administratives et logistiques nécessaires à la concrétisation des projets.

(Lire en Page 4)



● HAUSSE DES PRIX DU PÉTROLE

Des risques inflationnistes à l'horizon

(P4)

● 60^È ÉDITION DE LA BOURSE INTERNATIONALE DU TOURISME À BERLIN

L'Algérie au rendez-vous

(P4)

● ESCALADE MILITAIRE AU MOYEN-ORIENT

L'Iran accuse les États-Unis de se battre «au nom de l'entité sioniste»

(P12)

L'ancien président sénégalais Macky Sall est officiellement candidat au poste de secrétaire général des Nations unies



L'ancien président du Sénégal, Macky Sall, a officiellement déposé sa candidature au poste de secrétaire général des Nations unies.

Selon des informations relayées par la presse locale, le document relatif à sa candidature a été transmis à la présidente de l'Assemblée générale de l'ONU par le représentant permanent du Burundi auprès des Nations unies, Zephyrin Manirantanga.

La désignation de Macky Sall par le président burundais Évariste Ndayishimiye, dont le pays assure la présidence en exercice de l'Union africaine (UA), a particulièrement retenu l'attention.

La possible candidature de l'ancien chef de l'État avait déjà été évoquée en coulisses lors du 39e sommet ordinaire de l'Union africaine, organisé en février à Addis-Abeba, sans qu'aucune décision officielle n'ait alors été annoncée par l'organisation.

Selon le principe de rotation régionale, les chances d'un candidat africain sont toutefois jugées limitées.

Parmi les noms considérés comme les plus solides figurent l'ancienne présidente chilienne Michelle Bachelet, soutenue par le Chili, le Brésil et le Mexique, ainsi que Rafael Mariano Grossi, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) depuis décembre 2019, dont la candidature a été présentée par l'Argentine.

Pour succéder à l'actuel secrétaire général des Nations unies, le Portugais Antonio Guterres, dont le mandat s'achève fin 2026, Macky Sall devra d'abord obtenir l'aval du Conseil de sécurité.

Le Conseil de sécurité adopte ses décisions à la majorité qualifiée d'au moins neuf voix sur quinze, sous réserve qu'aucun des cinq membres permanents n'exerce son droit de veto.

Une fois cette étape franchie, la candidature retenue est entérinée par l'Assemblée générale par acclamation.

Président du Sénégal de 2012 à 2024, Macky Sall a quitté le pouvoir à l'issue de l'élection de son opposant Bassirou Diomaye Faye à la magistrature suprême, avant de s'installer au Maroc.

L'Allemagne convoque l'ambassadeur iranien après les frappes de représailles de Téhéran

L'Allemagne a convoqué hier, l'ambassadeur iranien pour exiger que Téhéran mette immédiatement fin à ses frappes au Moyen-Orient.

Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, le ministère des Affaires étrangères a condamné les attaques comme « aveugles et disproportionnées » et accusé Téhéran de cibler des civils. « Ces attaques menacent nos alliés, notre personnel militaire et nos ressortissants dans la région », a indiqué le ministère.

Les frappes de représailles de Téhéran sont intervenues après que les États-Unis et Israël ont lancé samedi une offensive militaire de grande envergure contre l'Iran, qui a fait des centaines de morts, dont le guide suprême Ali Khamenei et de hauts responsables militaires.

L'Iran a riposté par des vagues de frappes de missiles et de drones contre Israël et les installations américaines au Bahreïn, au Qatar, aux Émirats arabes unis, en Jordanie, en Irak, au Koweït et en Arabie saoudite. Les États du Golfe ont condamné les attaques iraniennes comme injustifiées et accusé Téhéran de mettre en danger les populations civiles.



Scandale sur Polymarket : des millions parés sur l'agression en Iran, soupçons de délit d'initié

Sur la plateforme de paris prédictifs Polymarket, des millions de dollars ont été misés sur les frappes américano-israéliennes contre l'Iran, avec des soupçons de délits d'initié. Des parieurs ont empoché plus d'un million de dollars en anticipant les attaques, transformant la guerre en opportunité lucrative, au mépris des vies perdues. Alors que les bombes pleuvaient sur Téhéran, orchestrées par Washington et Tel Aviv, des spéculateurs anonymes ont transformé cette escalade violente en source de profits indécents. Sur Polymarket, interdite en France, les paris sur les frappes et même sur la mort du Guide suprême Ali Khamenei ont généré des centaines de millions de dollars, révélant un marché où la géopolitique sanglante devient un jeu d'argent, deux mois après une polémique analogue sur le Venezuela.

La société d'analyse on-chain Bubblemaps a identifié six comptes suspects sur Polymarket, ayant réalisé un bénéfice net de 1,2 million de dollars en pariant sur une frappe américaine avant le 28 février 2026. Ces portefeuilles, fraîchement créés et financés dans les 24 heures précédant l'attaque, ont misé massivement sur l'option « oui » quelques heures avant les raids israélo-américains. Un utilisateur, sous le pseudonyme « Magamyman », a transformé environ 87 000 dollars en plus de 515 000 dollars en une seule journée, sa première transaction intervenant 71 minutes avant l'annonce publique. Cette synchronisation chirurgicale alimente les accusations d'« insider trading », où des initiés, potentiellement liés à des cercles informés du pouvoir américain, monétisent des informations classifiées sur des opérations militaires qui sèment la mort et la destruction en Iran. C'est presque unanimement que le phénomène est condamné sur les réseaux sociaux, de nombreux comptes dénonçant « la guerre [qui] devient un pari », soulignant par ailleurs le risque de délit d'initié. En effet, des voix soulignent que Donald Trump Jr. est au conseil consultatif de Polymarket, favorisant potentiellement une élite qui tire profit de conflits qu'elle pourrait elle-même alimenter. Au-delà des frappes, des paris sur l'éviction, ou la mort, du Guide suprême ont embarrassé les opérateurs. Kalshi a remboursé les mises pour éviter de récompenser les spéculations sur des assassinats, tandis que Polymarket débat encore de la résolution.



Crise dans l'est de la RDC : les États-Unis imposent des sanctions à l'armée rwandaise

Les États-Unis ont annoncé, lundi, des sanctions ciblées contre les Forces de défense rwandaises (RDF) et quatre de leurs hauts responsables, accusés d'avoir soutenu les opérations du mouvement rebelle de l'AFC/M23 dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Ces mesures interviennent dans un contexte de tensions persistantes entre Kinshasa et Kigali autour de l'insécurité dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Parmi les personnalités visées figure le général de division Ruki Karusisi, commandant de la 5e division d'infanterie des RDF. Ancien chef des forces d'opérations spéciales, il est présenté comme ayant supervisé des opérations militaires en appui au M23.

Le général Mubarakh Muganga, chef d'état-major des armées rwandaises depuis juin 2023, est également concerné. Avant sa nomination, il occupait le poste de chef d'état-major de l'armée de terre, période durant laquelle il aurait joué un rôle clé dans la planification et le commandement des forces rwandaises engagées dans l'est congolais. Stanislas Gashugi, nommé le 15 mars 2025 commandant des forces spéciales en remplacement de Ruki Karusisi, figure aussi parmi les responsables cités.

Washington estime que ces officiers ont contribué à la conduite d'opérations militaires en soutien au M23, un groupe armé accusé par Kinshasa et des experts internationaux de déstabiliser la région. Dans un communiqué signé par son porte-parole Patrick Muyaya, les autorités ont qualifié la décision américaine de « signal clair » en faveur du respect de la souveraineté de la RDC.

Le gouvernement congolais rappelle que la stabilisation durable de l'Est du pays et de la région des Grands Lacs passe par « la cessation de tout appui aux groupes armés », le respect strict des frontières et l'observation des principes du droit international. Dans un communiqué, le gouvernement rwandais a regretté des sanctions qu'il juge « injustes » et « à sens unique », estimant qu'elles « déforment la réalité » du conflit dans l'est de la RDC. Selon Kigali, les mesures américaines « ciblent injustement une seule partie au processus de paix » et ne tiennent pas compte de la complexité de la crise sécuritaire. Le Rwanda affirme rester « pleinement engagé à procéder au désengagement de ses forces en tandem avec la mise en œuvre par la RDC de ses obligations ».

Dissuasion nucléaire : la Norvège « prête » à dialoguer avec la France sur la coopération européenne

La Norvège s'est déclarée ce mardi « prête » à discuter avec la France du concept de coopération en matière de dissuasion nucléaire présenté la veille par le président français Emmanuel Macron, tout en réaffirmant le maintien de sa politique excluant le stationnement d'armes nucléaires sur son territoire en temps de paix. Lors d'une déclaration de politique étrangère devant le Parlement, le ministre norvégien des Affaires étrangères Espen Barth Eide a indiqué que des discussions étaient en cours avec Paris en vue de conclure un partenariat de sécurité, comparable à ceux déjà établis avec le Royaume-Uni et l'Allemagne. « Le président français a pris l'initiative d'un renforcement de la coopération européenne en matière de dissuasion nucléaire. Nous sommes prêts à discuter de ces questions dans le cadre des travaux relatifs à un accord de partenariat », a déclaré Barth Eide. Il a toutefois précisé que la position d'Oslo sur les armes nucléaires « demeure inchangée » : « il n'y aura pas d'armes nucléaires sur le sol norvégien en temps de paix ». Lundi, lors d'un discours prononcé à l'Île Longue, base des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) français située près de Brest, Emmanuel Macron a exposé un concept de « dissuasion avancée » associant huit pays européens. Les SNLE constituent l'un des piliers de la force de dissuasion française, fondée sur la capacité à infliger des dommages jugés inacceptables à un adversaire afin de prévenir toute agression. Parmi les pays mentionnés figurent le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suède et le Danemark, mais pas la Norvège. Membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan), la Norvège partage une frontière terrestre et maritime avec la Russie dans la région arctique, un espace stratégique marqué par une présence militaire accrue depuis le début de la guerre en Ukraine.

UN MARCHÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES CONTRASTÉ EN FÉVRIER

Les métaux précieux et les céréales en tête

Les conflits mondiaux et la recherche de valeurs refuges ont soutenu les prix des métaux précieux, de l'énergie et des céréales, tandis que les incertitudes liées à l'économie chinoise et les excédents agricoles ont pesé sur les métaux de base et les matières premières dites « soft » telles que le cacao, le café et le sucre, le riz évoluant à contre-courant des autres céréales.

Les métaux précieux ont progressé le mois dernier, portés par les tensions entre les États-Unis et l'Iran, l'annulation par la Cour suprême des États-Unis des droits de douane instaurés par le président Donald Trump, et le recul du rendement des obligations américaines à dix ans. L'or a gagné 8,9 % pour clôturer en février à 5.280 dollars l'once, enregistrant ainsi une septième hausse mensuelle consécutive, une première en 53 ans.

Les investisseurs se sont tournés vers cette valeur refuge dans un contexte de tensions géopolitiques, d'évolution de la politique commerciale américaine et d'inquiétudes persistantes concernant une possible surévaluation des actions technologiques et liées à l'intelligence artificielle. La fin des congés du Nouvel An chinois a également contribué à la hausse du métal jaune. Les résultats financiers du fabricant



de semi-conducteurs Nvidia ont par ailleurs affaibli la demande de dollar américain et soutenu l'or, dans un climat d'appétit accru pour le risque. L'argent a bondi de 12,6 %, bénéficiant de son attrait de valeur refuge et de la baisse des stocks sur le marché à terme COMEX.

Le platine a progressé de 8,5 %, soutenu par des contraintes d'approvisionnement et par son utilisation importante dans la production d'énergie à hydrogène, ainsi que par une demande en hausse dans la joaillerie et l'industrie, tandis que le palladium a gagné 4,2 %.

Les métaux de base ont évolué de manière contrastée en raison de faibles volumes d'échanges pendant le Nouvel An chinois. Le cuivre a

augmenté de 1,1 %, porté par la demande structurelle liée aux énergies renouvelables et aux centres de données, ainsi que par la décision de l'Indonésie de réduire les quotas de production de sa plus grande mine. Dans le même temps, le nickel a gagné 0,8 %, tandis que le plomb et le zinc ont reculé respectivement de 1,8 % et 2,2 %, l'aluminium restant stable.

En février, le pétrole Brent a progressé de 4,8 % dans un contexte de risques géopolitiques accrus liés aux tensions entre les États-Unis et l'Iran ainsi qu'à la guerre entre la Russie et l'Ukraine, auxquels se sont ajoutés des stocks inférieurs aux attentes dans les pays de l'OCDE. Le gaz naturel a en revanche chuté

de 22,4 % sur le New York Mercantile Exchange, en raison d'anticipations d'une demande hivernale plus faible.

LES CÉRÉALES ONT PROGRESSÉ SOUS L'EFFET DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES ET DE SOLIDES EXPORTATIONS

Le soja a bondi de 10 %, la hausse des prix du pétrole brut stimulant la demande d'huile de soja en tant que matière première pour les biocarburants, alors que l'Agence américaine de protection de l'environnement devrait soumettre à la Maison-Blanche une proposition fixant de nouveaux volumes d'incorporation de biocarburants.

Le blé a grimpé de 9,9 %, les températures glaciales aux États-Unis menaçant la production et les exportations dépassant les attentes.

Le maïs a augmenté de 4,7 %, soutenu par de fortes exportations américaines et des anticipations de baisse des superficies semées ce printemps, tandis que des prévisions

de récolte en recul en Afrique du Sud pour 2026 ont également contribué à la hausse.

LE RIZ A RECLUÉ DE 5,8 % SUR FOND DE RÉVISION À LA HAUSSE DES ESTIMATIONS DE PRODUCTION MONDIALE

Dans le même temps, les matières premières « soft » ont subi de fortes pertes, en raison d'excédents d'offre saturant les marchés.

Le cacao a chuté de 30,7 % par tonne, tandis que le café a perdu 15,5 % par livre, dans la perspective d'une récolte record attendue au Brésil, dissipant les craintes antérieures liées à l'offre. Le sucre a baissé de 2,2 %, à 1,334 dollar la livre — son plus bas niveau depuis octobre 2020, en raison d'une demande en recul et de stocks en hausse chez des producteurs tels que la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Le coton a évolué à contre-courant des autres matières premières « soft », enregistrant une hausse de 3,5 %.

Hamza B

PROFESSEURE TALEB CHAHINEZ SOUMIA À L'INVITÉ DE LA RADIO NATIONALE

La SICAR, une première en Algérie au service de l'entrepreneuriat universitaire

La première Société d'investissement à capital risque (SICAR) à caractère universitaire en Algérie vient d'être créée par l'obtention, hier, de son agrément par la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB).

C'est un instrument de plus qui vient soutenir le financement des projets universitaires destinés à se transformer en entreprises économiquement viables et génératrices d'emplois.

Invitée à donner de plus amples informations à ce sujet, la professeure Mme Taleb Chahinez Soumia, a expliqué, lors de son passage hier, à la chaîne 3 de la Radio Algérienne, que cette création consacre la vision stratégique du président de la République en faveur de la réforme de l'université pour le renforcement de son rôle économique en tant qu'acteur productif contribuant au développement et à la création de l'emploi et de la richesse.

C'est aussi « une initiative qui s'inscrit dans la stratégie du ministère visant à renforcer l'articulation entre les trois axes : la formation, la recherche scientifique et le développement économique », a-t-elle ajouté.

Mme Taleb, qui s'exprimait au sein de l'émission L'Invité du jour, a ajouté que « cette société vient en aide aux étudiants porteurs de projets qu'il s'agisse de la création d'une entreprise classique, ou bien une start-up dans le cas d'une innovation ».

L'UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE : DU PROJET DE FIN D'ÉTUDES AU PROJET DE CRÉATION DE L'ENTREPRISE

« Nous sommes dans la vision d'une université entrepreneuriale », précise Mme Taleb expliquant qu'auparavant, « il y avait les projets de fin d'études classiques, maintenant, avec la loi 12-75, nous avons les projets de création d'entreprises avec toutes les interfaces universitaires telles que les incubateurs quand il s'agit de start-up ».

Elle ajoute qu'« au niveau de chaque université, il existe une Commission de sélection des projets » éligibles à l'accompagnement et au financement, composée, entre autres, du vice-recteur de pédagogie et les partenaires socio-économiques.

R.N.

AGENCE DE SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION DU MDN

Publication de la stratégie nationale pour la sécurité des systèmes d'information 2025-2029

Dans le cadre de la sécurisation et de la protection des institutions de l'État et des organismes nationaux contre toutes les formes de menaces auxquelles ils peuvent être confrontés dans leur cyberspace, l'Agence de sécurité des systèmes d'information du ministère de la Défense nationale a publié, ce mardi 3 mars 2026, la stratégie nationale pour la sécurité des systèmes d'information pour la période 2025-2029, dans sa première version, approuvée par le président de la République, com-

mandant en chef des Forces armées et ministre de la Défense nationale. Cette stratégie nationale pour la sécurité des systèmes d'information constitue le cadre global visant à garantir la résilience cybernétique nationale et à protéger l'infrastructure numérique et les données de l'État, ainsi qu'à protéger les citoyens contre les menaces auxquelles ils peuvent être confrontés dans le cyberspace, en particulier dans le contexte de la volonté des hautes autorités du pays d'accélérer la transition numérique dans toutes

les institutions de l'État. Elle constitue également une feuille de route visant à préserver la souveraineté numérique nationale, à garantir les services publics essentiels et à renforcer la confiance des citoyens dans leur environnement numérique. Pour information, les principaux axes de la stratégie nationale pour la sécurité des systèmes d'information pour la période 2025-2029 peuvent être consultés via le lien vers le portail électronique du ministère de la Défense nationale..

Ahmed Saber

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Le secteur minier, pilier de la souveraineté nationale et levier de diversification économique

Des experts et universitaires ont souligné, l'importance stratégique du secteur minier dans le développement économique national, mettant en avant son rôle dans la consolidation de la souveraineté nationale et la diversification de l'économie.

Ils intervenaient lors d'un séminaire organisé par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), sous le thème : "Du plan de libération nationale à l'autonomisation et au développement : stratégie de mobilisation globale et nationalisation des mines comme pierre angulaire du parcours national (1926-2026)", en présence de chercheurs, d'historiens, de cadres de l'Etat et de professionnels du secteur.

Dans son allocution d'ouverture, le directeur général de l'INESG, Abdelaziz Medjahed, a indiqué que cette rencontre coïncide avec le centenaire de la création de l'Etoile nord-africaine (ENA), le 2 mars 1926, dont le programme politique revendiquait la récupération des richesses nationales, notamment minières.

Il a rappelé que les mines ont été nationalisées le 6 mai 1966, estimant que cette décision a consacré la souveraineté de l'Algérie sur ses ressources naturelles. Il a également souligné que, durant la période coloniale, le secteur minier algérien contribuait principalement aux besoins de l'industrie française.

Pour sa part, l'enseignant et historien à l'Ecole normale supérieure de Bouzaréah, Saïdi Meziane, a relevé que le programme de l'ENA accordait une place centrale à la question de la souveraineté nationale sur les richesses du pays et à l'intégrité territoriale, considérant que ces principes ont constitué l'un des fondements du mouvement national.

Dans une rétrospective du secteur, il a indiqué que l'exploitation minière en Algérie a débuté à grande échelle à partir de 1871, avec l'exportation vers la France de ressources telles que les phosphates, le fer, le plomb, le zinc, le charbon et le marbre.

De son côté, l'expert du secteur des mines, Rachid Tridi, a affirmé que l'ENA revendiquait la restitution à l'Etat algérien des mines et d'autres secteurs stratégiques. Il a estimé que la nationalisation des mines a permis à l'Algérie de disposer pleinement de ses ressources naturelles.

L'expert en économie industrielle, Réda Amrani, a mis en avant le potentiel minier national, considérant qu'il demeure insuffisamment exploré. Il a plaidé pour un renforcement de la coordination entre la Société nationale de recherche et d'exploitation minières (SONAREM) et Sonatrach, afin d'optimiser l'exploitation des données disponibles sur les gisements.

Pour sa part, l'expert en géologie, Messaoud Houfani, a évoqué les projets structurants lancés ces dernières années dans le secteur, citant notamment la mine de fer de Gara Djebilet, le projet intégré de phosphate de Bled El Hadba et la mine de zinc et de plomb de Tala Hamza. Selon lui, ces projets devraient contribuer au développement des activités minières et sidérurgiques et renforcer la place de l'Algérie sur les marchés extérieurs.

R.N.

FILIÈRE PLASTIQUE ET POLYMÈRES

675 projets d'investissement d'une valeur de 138 mds de DA enregistrés par l'AAPI

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) se positionne comme le moteur central de l'investissement en Algérie, en combinant attraction des investissements directs étrangers (IDE) et stimulation des investissements locaux.

Par le biais de mécanismes incitatifs tels que l'octroi de fonciers industriels et des facilités fiscales, l'AAPI oriente les investisseurs vers des secteurs à forte demande sur le marché local, tout en facilitant les démarches administratives et logistiques nécessaires à la concrétisation des projets. Cette approche vise à créer un environnement propice à la compétitivité, à la modernisation des procédés et à l'émergence d'écosystèmes industriels intégrés, capables de soutenir la diversification économique du pays. À cet égard, la filière plastique illustre l'impact concret de cette politique: selon les déclarations du Directeur général Omar Rekkache, l'AAPI a enregistré 675 projets d'investissement

dans ce secteur, d'une valeur dépassant 138 milliards de dinars. Cette dynamique témoigne du rôle stratégique de la plasturgie dans la transformation industrielle et le renforcement de la chaîne de valeur nationale, en catalysant l'industrialisation, la création d'emplois et l'intégration locale, tout en répondant aux besoins croissants du marché intérieur et à l'ouverture économique.

M. Rekkache s'exprimait lors d'un atelier consacré à la filière plastique et polymères, coorganisé par l'AAPI et le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), sous le thème «Renforcer la croissance économique à travers une orientation stratégique de l'investissement productif», en présence d'opérateurs économiques de la filière et de représentants de plusieurs départements ministériels et d'organismes concernés.

Dans son allocution à cette occasion, M. Rekkache a précisé que le nombre de projets d'investissement enregistrés au niveau des guichets uniques décentralisés et du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers de l'agence a atteint, entre le 1er février 2022 (date du lancement de l'AAPI) et fin février 2026, 675, d'une valeur totale déclarée de 138,7 milliards de dinars.

CRÉATION DE PLUS DE 15 000 EMPLOIS DIRECTS

Ces projets, susceptibles de créer 15.150 emplois directs, sont répartis entre 383 nouveaux projets et 292 projets d'extension, a-t-il ajouté, faisant état de six investissements directs étrangers et de 18 projets en partenariat avec des opérateurs locaux. Détaillant ce bilan, le Directeur général de l'AAPI a fait savoir

que 26 projets ont été enregistrés dans cette filière en 2022 (novembre et décembre), 169 en 2023, 206 en 2024 et 239 en 2025, tandis que 35 ont été enregistrés en janvier 2026, ce qui reflète «l'intérêt croissant pour l'investissement dans cette filière». Il a, en outre, fait état de l'entrée en phase d'exploitation de 51 projets, soulignant que les états d'avancement de 242 projets montrent que ces derniers ont atteint des stades avancés de réalisation, ce qui, a-t-il dit, «témoigne d'une dynamique réelle dans le processus de concrétisation des projets, confirmant le passage de la filière de la phase d'enregistrement des investissements à celle de la mise en œuvre et de la production effective».

M. Rekkache a estimé que le succès du développement de cette filière en Algérie est étroitement lié au taux d'intégration locale et à sa capacité à créer de la valeur ajoutée, au-delà du seul volume de production.

NÉCESSITÉ D'ŒUVRER À LA LOCALISATION D'INVESTISSEMENTS DES MATIÈRES ET PRODUITS PLASTIQUES

Relevant que la facture d'importation des matières et produits plastiques s'est élevée à 2,79 milliards de dollars en 2024 avant de passer à 2,98 milliards de dollars en 2025, il a insisté sur la nécessité d'œuvrer à la localisation d'investissements pouvant se substituer à ces importations, augmenter le taux d'intégration nationale et réduire la dépendance vis-à-vis de l'étranger.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le président du CREA, Kamel Moula, a affirmé que cette filière «ne constitue pas une simple activité industrielle



technique, mais une base structurelle soutenant de nombreux secteurs vitaux de l'économie nationale», soulignant que «les entreprises algériennes ont su, au cours des dernières années, développer une grande expertise et acquérir des compétences techniques et des capacités de production importantes, qui permettent non seulement de couvrir une grande partie des besoins du marché national, mais aussi d'envisager une nouvelle étape axée sur le développement de l'innovation et l'augmentation de la valeur ajoutée».

COOPÉRATION ÉTROITE ENTRE LE CREA ET L'AAPI

Concernant la coopération entre le CREA et l'AAPI, il a expliqué qu'elle repose sur une méthodologie de travail fondée sur l'étude de chaque spécialité professionnelle de manière distincte afin de parvenir à des solutions pratiques et précises permettant de

renforcer la base industrielle nationale, réduire la dépendance aux importations, créer de la valeur ajoutée localement et ouvrir de nouvelles perspectives vers les marchés régionaux et internationaux.

Cet atelier a donné lieu à des débats au cours desquels ont été présentées des propositions visant à renforcer les perspectives de développement de cette filière et les opportunités d'investissement dans ce secteur.

Il s'agit du premier d'une série d'ateliers coorganisés par l'AAPI et le CREA, dans le cadre de la convention de partenariat signée entre les deux organismes en mars 2023. Le prochain atelier sera dédié à l'industrie pharmaceutique.

A travers ces rencontres, les deux parties s'emploient à contribuer à orienter efficacement l'investissement productif vers les secteurs d'activité prioritaires pour l'économie nationale.

Saïd Ben

60^E ÉDITION DE LA BOURSE INTERNATIONALE DU TOURISME À BERLIN

L'Algérie au rendez-vous

Le secteur du tourisme et de l'artisanat participe, à partir d'hier, à Berlin (Allemagne), à la 60^e édition de la Bourse internationale du tourisme, où les atouts touristiques diversifiés de l'Algérie seront mis en avant, a indiqué un communiqué de l'Office national du tourisme (ONT).

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action de l'ONT pour l'année 2026 et du renforcement des efforts promotionnels au niveau international, le secteur du tourisme et de l'artisanat participe à la Bourse internationale du tourisme de Berlin, dont la 60^e édition se tient du 3 au 5 mars courant dans la capitale allemande, précise-t-on de même source.

La Bourse internationale du tourisme de Berlin est la «plateforme mondiale de référence» de l'industrie du voyage et du tourisme, qui rassemble annuellement les principaux acteurs internationaux du secteur au sein d'un espace professionnel et commercial intégré.

Elle constitue également une «plateforme B2B mondiale permettant d'explorer les dernières tendances dans l'industrie du voyage, de renforcer les partenariats internationaux et de suivre les évolutions des marchés touristiques mondiaux».

Plus de 100 000 visiteurs professionnels sont attendus à cette édition, à laquelle participent plus de 5 800 exposants représentant plus de 190 pays.

L'ONT a souligné que cet événement est une opportunité pour «présenter le produit touristique algérien dans toute sa diversité, alliant désert, plages, villes historiques et riche patrimoine culturel, des atouts qui font de l'Algérie une destination prometteuse pour le touriste allemand en quête d'expériences authentiques».

La participation de l'Algérie à cette édition permettra de «mettre en lumière les divers atouts touristiques que recèle le pays, à travers un stand conçu selon une vision architecturale reflétant l'authenticité culturelle et histo-

rique algérienne, tout en mettant l'accent sur la dimension saharienne comme élément attractif et distinctif», a ajouté la même source, précisant que le stand algérien est doté de tous les moyens techniques et de communication nécessaires à l'organisation de rencontres professionnelles et d'activités promotionnelles.

Divers supports promotionnels, tels que des dépliants et des brochures, sont disponibles au niveau du stand, où des visites virtuelles en 3D des sites touristiques algériens les plus emblématiques sont présentées afin d'enrichir l'expérience des visiteurs et de les inciter à découvrir la destination Algérie.

«Des échantillons de produits artisanaux, notamment des tapis et des bijoux traditionnels, seront également exposés au niveau du stand algérien, afin de permettre aux visiteurs d'apprécier la richesse et l'authenticité du patrimoine culturel algérien», conclut le communiqué.

R.N.

HAUSSE DES PRIX DU PÉTROLE

Des risques inflationnistes à l'horizon

Les analystes s'attendent à ce que les prix du pétrole restent élevés au cours des prochains jours alors que les marchés se concentrent sur l'impact de l'escalade du conflit au Moyen-Orient sur les approvisionnements par le détroit d'Ormuz, un conduit pour plus de 20 % du pétrole mondial.

Le baril de Brent se négociera entre 80 et 90 dollars au cours de la semaine à venir au moins, a indiqué la société Citi, dans une note. Les prix devraient revenir à 70 dollars le baril en cas de désescalade, selon Citi.

Selon JPMorgan, les exportations de brut par le détroit d'Ormuz sont tombées à environ 4 millions de barils par jour, contre 16 millions habituellement, les flux étant limités aux barils iraniens en raison de l'assèchement du trafic des pétroliers. Selon JPMorgan, les producteurs du Golfe disposent d'une capacité de stockage et de transport par pétrolier suffisante pour couvrir 25 jours d'interruption de l'approvisionnement.

La banque a déclaré qu'une restriction de 3 à 4 semaines dans le détroit d'Ormuz pourrait forcer le Conseil de coopération du Golfe à interrompre sa production et faire passer le prix du Brent au-dessus de 100 dollars le baril.

L'aggravation des tensions au Moyen-Orient dans une période marquée par des incertitudes persistantes sur la politique commerciale renforce les craintes que la hausse des prix du pétrole puisse accentuer davantage les pressions inflationnistes.

Les analystes ont indiqué que le détroit d'Ormuz est l'une des routes d'approvisionnement énergétique cruciales pour de nombreuses économies, ajoutant qu'un arrêt de l'approvisionnement énergétique dans la région pourrait, à moyen terme, entraîner une hausse des coûts dans l'industrie manufacturière en raison de la hausse des prix du pétrole. Dans ce contexte, les anticipations d'un maintien des taux de la banque centrale américaine Fed jusqu'en juillet se renforcent, tandis que le rapport sur l'emploi attendu cette semaine devrait apporter des précisions sur la trajectoire de la Fed.

H.B.

LA SINCÉRITÉ ET L'OSTENTATION

"Les actes ne valent que par les intentions"

La sincérité est l'opposé de l'ostentation. Allah le Très-haut dit : " On ne leur avait pourtant ordonné que d'adorer Allah, de Lui consacrer à Lui seul toute dévotion " (Sourate 98 :48). Al-Fudayl Ibn `Iyâd (qu'Allah Soit Satisfait de lui) a dit : "Allah ne veut de toi que ton intention et ta volonté". Omar (qu'Allah Soit Satisfait de lui) a dit : J'ai entendu le Messenger d'Allah (QSSSL) dire : "Les actions ne valent que par les intentions et chacun n'a pour lui que ce qu'il a eu réellement l'intention de faire. Celui qui s'est exilé par amour pour Allah et de son messenger, son exil est pour Allah et son messenger." (Al-Bokhari, Muslim).

Dans un autre hadith, Omar (qu'Allah Soit Satisfait de lui) a dit : "Nulle œuvre n'est acceptée si elle n'est motivée par une intention sincère, et nulle récompense n'est prodiguée à une œuvre dénuée de visée". (Ibn Abî Ad-Dunyâ selon une chaîne de transmission interrompue). Ibn Mas'oud (qu'Allah Soit Satisfait de lui) a dit : "Une parole ne profite que si elle est accompagnée d'une action. Une parole et une action ne profitent que si elles sont accompagnées d'une intention". Mutrif ibn Abd Allâh ash-Shikhri dit : "La validité de l'acte dépend de la bonté du cœur. La bonté du cœur dépend de celle de l'intention".

UNE GRANDE INTENTION PEUT DONNER AUX PETITES ACTIONS UNE GRANDE VALEUR

Abd Allâh Ibn Al-Mubâarak (qu'Allah Soit Satisfait de lui) a dit : "Que de petites œuvres sont rendues grandes par l'intention, et que de grandes œuvres sont rendues petites par l'intention". Zabîd Al-Yâmî (qu'Allah Soit Satisfait de lui) a dit : "En effet, j'aime formuler une intention à tout acte, même pour boire et pour manger". Il a dit également : "Formule ton intention à tout acte de bien voulu, même lorsque tu passes le balai !". Dâwûd At-Tâî (qu'Allah Soit Satisfait de lui) a dit "J'ai découvert que le bien, tout le bien était réuni dans la bonne intention. Elle te suffira, quand bien même tu ne te fatigueras pas".

CELUI QUI A EU L'INTENTION DE FAIRE UNE BONNE ACTION MAIS N'A PAS PU LA FAIRE EN REÇOIT LA RÉCOMPENSE

Jabir Ibn 'Abdullah Al Ansari (qu'Allah Soit Satisfait de lui) a dit : "Nous étions avec le Prophète (QSSSL) à l'expédition de Tabouk lorsqu'il dit "Il y a certainement à Médine des hommes qui, dans toute marche que vous faites et dans toute la vallée que vous traversez, sont avec vous: ce sont ceux qui y ont été retenus par la maladie". Dans une autre version : "Ils partagent avec vous le salaire de vos œuvres" (Rapporté par Muslim). Selon Anas (qu'Allah Soit Satisfait de lui): "Nous étions avec le Prophète (QSSSL), de retour de l'expédition de Tabouk, quand il dit "Des gens derrière nous à Médine, il n'est pas un sentier de mon-



tagne ou de vallée qu'on parcourt sans qu'ils n'y soient avec nous" (Rapporté par Al-Bokhari). Abou Yazid Ma'n Ibn yazid Al Akhnas (qu'Allah Soit Satisfait de lui), tous les trois Compagnons du Prophète (QSSSL), a dit : "Mon père Yazid avait sorti quelque dinars pour en faire aumône. Il les plaça chez un homme de la mosquée. Je vins alors les prendre et je suis allé avec les dinars vers mon père." Il dit : "Par Allah, ce n'est pas à toi que je les destinai". Je me plaignais auprès du Messenger d'Allah (QSSSL) qui a dit : "Toi, Yazid, tu as eu le salaire de ce que tu avais l'intention de faire, et toi, Ma'n, tu n'as pris que ce qui te recevait de plein droit." (Rapporté Al Bokhari).

CELUI QUI A EU L'INTENTION DE FAIRE UNE MAUVAISE ACTION MAIS N'A PAS PU LA FAIRE EN REÇOIT LE CHÂTIMENT

Abou Bakra (qu'Allah Soit Satisfait de lui) a dit : Le Messenger d'Allah (QSSSL) a dit : "Quand deux Musulmans croisent le fer, le tuer et le tué tous deux en Enfer. "Je dis: "O Messenger d'Allah ! Nous sommes d'accord pour le tueur, mais comment le tué va-t-il aussi en Enfer ?" Il a dit : "Il aurait tout fait pour tuer son compagnon." (Rapporté Al-Bokhari, Muslim).

CELUI QUI A EU L'INTENTION DE FAIRE UNE MAUVAISE ACTION MAIS S'EN ABSTIENT VOLONTAIREMENT EST RÉCOMPENSÉ

Selon 'Abdullah Ibn 'Abbas (qu'Allah Soit Satisfait de lui), Le Messenger d'Allah (QSSSL) a dit : parmi ce qu'il a raconté sur son Seigneur glorifié et exalté: " Allah a fait mentionner par écrit les bonnes actions et les mauvaises", puis, il a donné cet éclaircissement: "Celui qui a eu l'intention de faire une bonne action mais n'a pu la réaliser, Allah, glorifié et exalté, la lui inscrit comme une bonne action entière. S'il a eu l'intention de la faire et s'il l'a exécutée, Allah lui inscrit pour elle une bonne action supérieure de dix à sept cents fois et davantage encore. S'il a eu l'intention de commettre une mauvaise action, et s'il ne la fait pas, Allah la lui inscrit comme une bonne action entière. S'il a eu l'intention de la faire et s'il la fait, Allah la lui inscrit comme une seule mauvaise action" (Rapporté Al-Bokhari, Muslim).

LA SINCÉRITÉ DOIT ÊTRE CONTRÔLÉE RÉGULIÈREMENT

Sufyân Ath-Thawrî (qu'Allah Soit Satisfait de lui) a dit : "Rien ne m'a été plus difficile à curer que mon intention: elle se rebelle sans cesse contre moi!". Il a dit aussi : "On apprenait à formuler l'in-

tention pour l'œuvre comme vous apprenez à accomplir l'œuvre". On interrogea un jour Nâfi' Ibn Jubayr : "Ne viens-tu pas assister aux funérailles ?". "Un instant, dit-il, que je conçoive cela". Après un instant de réflexion, il dit : "Allons-y !". "Débarrasser l'intention de ses vices est plus dur aux bienfaiteurs que les efforts assidus", dit Yousouf Ibn Asbât.

DEMANDER LA SINCÉRITÉ DANS SES INVOCATIONS

Omar Ibn Al-Khattab disait dans ses invocations : "Ô mon Seigneur! Fais en sorte que toutes mes œuvres soient des œuvres pies accomplies uniquement et avec sincérité pour Toi seul et personne d'autre".

L'OSTENTATION

L'ostentation est l'opposé de la sincérité. Bilal Ibn Sa'id disait : le prophète (QSSSL) a dit " Ne sois pas l'allié d'Allah en public et son ennemi en secret " (Rapporté par Al-Bayhaqi). Celui qui fait une bonne action dans un but mondain ne recevra aucune récompense. D'après un hadith d'Ubay Ibn Ka'b (qu'Allah Soit Satisfait de lui), le prophète (QSSSL) a dit : " Apporte à la Oumma la bonne nouvelle de son élévation, de la consolidation de sa religion, de son essor, de son triomphe et de la consolidation de son pouvoir sur terre. Quiconque d'entre eux accomplit une œuvre voulue pour l'au-delà pour un but à réaliser ici-bas, ne recevra aucune part dans l'au-delà " (Ahmad et cité dans Sahih al-djami). 'Omar (qu'Allah Soit Satisfait de lui) a dit : J'ai entendu le prophète (QSSSL) dire : " Celui qui s'est exilé pour parvenir à des biens de ce bas monde ou pour épouser une femme, son exil est pour la raison qui l'y a poussé " (Bokhari, Muslim)

L'OSTENTATION POURRA ÊTRE UN CHÂTIMENT

Selon Abou Hourayra (qu'Allah Soit Satisfait de lui) : J'ai entendu dire le prophète (QSSSL): " Le jour de la résurrection, les premiers hommes à être condamné seront :

1. Un homme mort en martyr. On le fait venir, Allah lui montre Ses bienfaits à son égard et il les reconnaît. Il lui dit: Qu'as-tu fait de ces bienfaits? Il répond : "J'ai combattu pour Ta cause jusqu'au martyr". Allah lui dit : Tu mens. Mais tu as combattu pour qu'on dise : "C'est un homme audacieux", et on l'a dit. Il ordonne alors qu'on le traîne sur sa face et qu'on le jette au Feu.

2. Un homme qui apprit la science, l'a enseignée aux autres et a lu le Coran. On le fait venir, Allah lui montre Ses bienfaits à son égard et il les reconnaît. Il lui dit : Qu'as-tu fait de ces bienfaits? Il répond:

"J'ai appris la science, je l'ai enseignée et j'ai lu le Coran par amour de Toi". Allah lui dit : Tu mens. Mais tu as appris la science pour qu'on dise : "Il est savant", et on l'a dit. Tu as lu le Coran pour qu'on dise : "C'est un lecteur du Coran", et on l'a dit. Il ordonne alors de le traîner sur sa face et de le jeter au Feu.

3. Un homme à qui Allah a assuré une situation aisée et lui a donné toutes sortes de richesses. On le fait venir. Allah lui montre Ses bienfaits à son égard et il les reconnaît. Il lui dit: Qu'as-tu fait de ces bienfaits? Il répond : "Je n'ai pas laissé un seul domaine où Tu aimes qu'on dépense sans y mettre mon argent par amour de Toi".

Allah lui dit : Tu mens. Mais tu as fait cela pour qu'on dise : "C'est un homme généreux", et on l'a dit. Il ordonne alors qu'on le traîne sur sa face et qu'on le jette au Feu " (Muslim). Selon Abou Houraira (qu'Allah Soit Satisfait de lui), le prophète (QSSSL) a dit : " Celui qui a appris une science de ce qu'on apprend d'habitude uniquement pour avoir la satisfaction d'Allah honoré et glorifié et qui ne l'apprend que pour atteindre un but terrestre, celui-là ne sentira pas l'odeur du Paradis, le jour de la résurrection " (Abou Dawoûd)

IL SERA ÉGALEMENT HUMILIÉ DANS CE MONDE

Selon Joundab Ibn 'Abdullâh (qu'Allah Soit Satisfait de lui), le prophète (QSSSL) a dit : " Celui qui dit de belles paroles pour les faire entendre aux autres, Allah leur fait entendre sa vraie nature. Et celui qui fait de bonnes actions pour se faire remarquer des autres, Allah leur étale en plein jour ses défauts " (Bokhari, Muslim).

LES SIGNES DE L'OSTENTATION ET COMMENT S'EN DÉBARRASSER

Parmi les signes de l'ostentation, le fait de rappeler aux autres ses bonnes œuvres. Allah sobhanh dit : " N'annulez pas vos aumônes par un rappel ou un tort, comme celui qui dépense son bien par ostentation devant les gens " (Sourate 2:264). L'ostentation doit être combattue à tout moment, Yousouf Ibn Al-Husayn Ar-Râzî (qu'Allah Ait son âme) a dit : " Que de fois je fais de mon mieux pour abattre l'ostentation dans mon cœur... C'est comme si elle poussait sous une autre forme ". Pour se débarrasser de toute ostentation, il faut cacher ses bonnes actions. Allah sobhanh dit : " Si vous donnez ouvertement vos aumônes, c'est bien; c'est mieux encore, pour vous, si vous êtes discrets avec elles et vous les donniez aux indigents " (Sourate 2:271).

POUR SÉCURISER LA RESSOURCE EN EAU

Les projets hydrauliques à Tindouf concrétisent la volonté des pouvoirs publics

Le ministre des Ressources en eau, Taha Derbal, a souligné, à Tindouf, que les projets structurants dont a bénéficié la wilaya dans le domaine de l'eau "traduisent la volonté politique des pouvoirs publics, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une importance particulière à la sécurisation de la ressource en eau et à l'amélioration de sa qualité".



la station, au regard de son expertise dans ce domaine, tandis que Cosider prendra en charge la réalisation des infrastructures et ouvrages, s'appuyant sur ses importantes capacités humaines et logistiques ainsi que sur son expérience dans la concrétisation de grands projets à travers le pays. Le ministre a précisé que ce projet coïncide avec l'opération d'extension de l'actuelle station de déminéralisation de Tindouf, à travers l'augmentation de sa capacité de production de 5.000 mètres cubes/jour pour atteindre 20.000 mètres cubes/jour, affirmant que cela "reflète l'attention particulière accordée par les pouvoirs publics au secteur des ressources en eau dans la wilaya". Ces projets structurants constituent, a-t-il ajouté, "un soutien effectif au service public de l'eau, non seulement en termes de renforcement des volumes destinés à la distribution, mais également par l'amélioration de la qualité de l'eau, garantissant ainsi un approvisionnement des citoyens en eau de qualité et en quantités suffisantes". Dans le même contexte, il a été rappelé le

lancement d'une étude relative à un autre projet portant sur le transfert d'eau vers le sud-ouest, dont l'achèvement est prévu au début de l'été prochain, avant la présentation de ses résultats aux autorités de tutelle en vue de sa concrétisation sous forme de projets d'investissement. Le ministre a affirmé que l'approche adoptée ne se limite pas à l'alimentation en eau potable, mais inclut également le soutien à l'activité agricole à travers la mise à disposition des ressources hydriques nécessaires à l'extension des superficies agricoles, compte tenu des importantes potentialités dont dispose la wilaya de Tindouf dans ce domaine. M. Derbal a indiqué que des instructions fermes ont été données aux différentes entreprises chargées de la réalisation afin d'intensifier les efforts et de réduire les délais de livraison, pour permettre la mise en service de ces projets dans les plus brefs délais, "de manière à améliorer le service public de l'eau et à traduire sur le terrain les engagements du président de la République". Cette visite a également été mar-

quée par la pose de la première pierre d'un projet de réalisation d'un complexe de pompage d'eau potable dans la zone d'activités du quartier "El Hikma", le ministre insistant sur la nécessité de respecter les normes techniques nationales et internationales ainsi que les délais de réalisation. Il a en outre inspecté le projet d'assainissement des eaux usées du plan d'occupation des sols "El Wifak" et "El Wiaam", inscrit dans le cadre du programme complémentaire accordé à la wilaya par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a également été procédé à la mise en service du système d'alimentation en eau potable au poste frontalier "Mustapha Benboulaïd" ainsi qu'à la zone franche commerciale de Tindouf. Le ministre a enfin suivi une présentation sur l'étude du transfert d'eau depuis le champ de captage "Blad Lemdna" vers Gara Djebilet, ainsi que depuis le champ de captage "Aïn El Barka" vers Gara Djebilet, en plus de superviser la remise d'un laboratoire mobile au profit de l'unité de l'Algérienne des Eaux à Tindouf.

NAÂMA

Un accident de bus fait un mort et 29 blessés

Un grave accident de la circulation survenu hier matin, a fait un mort et 29 blessés dans la wilaya de Naâma, a indiqué la Protection civile dans un communiqué.

L'accident s'est produit à 02h55 suite au dérapage et au renversement d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Béchar-Chlef. Le bilan du drame survenu sur la route nationale N°06, au niveau de la commune de Meghrar, fait état du décès d'une femme âgée de 43 ans. Son corps a été transféré vers la morgue de l'hôpital local.

Par ailleurs, 29 personnes ont été blessées à des degrés divers. Les équipes de la Protection civile ont prodigué les premiers secours sur les lieux avant d'évacuer les victimes vers l'hôpital local pour une prise en charge médicale.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de ce sinistre.

ALGER

Hidaoui visite des centres de service solidaire des SMA

Le ministre de la Jeunesse, L'chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, accompagné du commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), M. Abderrahmane Hamzaoui, a effectué une visite sur le terrain à plusieurs centres de service solidaire des SMA à Alger. Cette visite effectuée aux restaurants des groupes "Elias Derriche" à El Madania, "Colonel Amirouche" à Bir Mourad Rais et "El Fidaa" à Birkhadem, avait pour objectif de s'enquérir des services offerts tout au long du mois sacré de Ramadan et d'encourager les jeunes bénévoles impliqués dans les différentes campagnes solidaires. Dans une déclaration à la presse, M. Hidaoui a indiqué que cette sortie sur le terrain s'inscrit dans le cadre de l'initiative "Bravo aux jeunes", menée par le CSJ pour encourager les jeunes et renforcer l'esprit de volontariat et de solidarité au sein de la société algérienne, insistant sur l'importance de transmettre ces valeurs aux nouvelles générations. Il a également salué les efforts des jeunes scouts bénévoles tout au long de l'année et pendant le Ramadhan, mettant en avant le rôle de la génération actuelle qui reste, selon lui, "porteuse de l'étendard de l'action communautaire et de la diffusion des valeurs nationales, sur les traces du fondateur de cette vénérable organisation, le commandant Mohamed Bouras". Pour sa part, M. Hamzaoui a souligné l'importance de cette opération solidaire, organisée par les SMA, avec la participation de jeunes bénévoles et d'acteurs de divers secteurs de la société, dans "l'ancrage des valeurs de solidarité et d'entraide dans la société algérienne, connue pour ses initiatives bénévoles, notamment durant le mois sacré de Ramadhan qui constitue une occasion privilégiée pour renforcer ces valeurs".

SANTÉ

Installation du nouveau directeur général de l'Agence nationale des greffes

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a procédé à Alger, à l'installation du spécialiste en chirurgie thoracique et vasculaire, et en transplantation rénale, Ahmed Nakhla, en qualité de directeur général de l'Agence nationale des greffes (ANG), a indiqué un communiqué du ministère. A cette occasion, le ministre a félicité le nouveau directeur général, lui souhaitant "plein succès dans ses nouvelles fonctions", tout en saluant "son parcours professionnel hors pair, ses efforts scientifiques et ses contri-

butions précieuses au développement de ce domaine vital et important".

Dans ce sillage, il a souligné "la nécessité de relever le défi de la greffe d'organes et de relancer ce domaine, afin de renforcer les capacités du système de santé et de consolider la place de l'Algérie en la matière, tant au niveau régional que continental".

Il a également réaffirmé "l'importance du travail collectif et de la coordination permanente entre les différents acteurs pour insuffler une nouvelle dynamique à ce secteur vital",

appelant à "travailler dans un esprit d'équipe et à unir les efforts pour améliorer le niveau de performance et contribuer efficacement au soutien du système national de santé", ajoute la même source.

La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de l'ANG, en présence du directeur général de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, Hallouz Abed, ainsi que de cadres de l'administration centrale du ministère de la Santé et de l'ANG.

PISTE POUR BOMBARDIERS D'EAU À TIPASA

L'étude de réalisation parachevée

L'étude de réalisation à Tipasa d'une piste pour bombardiers d'eau est parachevée, renforçant ainsi les dispositifs face aux risques naturels.

Lors de la dernière réunion du conseil de l'exécutif de la wilaya présidée par Mohamed Amine Ben Chaoulia, wali de Tipasa, et en présence du président de l'APW, de la secrétaire générale de la wilaya ainsi que des direc-

teurs de l'exécutif, il a été question, entre autres, de débattre un exposé de l'état des lieux du secteur de la protection, en particulier les volets inhérents aux interventions et à la gestion des catastrophes naturelles, à l'instar des feux de forêt, des inondations et des tremblements de terre qui représentent un potentiel risque pour la wilaya de par l'historicité de leur survenance.

En ce sens, le chef de l'exécutif

a instruit l'ensemble des modules engagés, notamment la Protection civile, de procéder cycliquement à la mise à jour des plans des interventions opérationnelles et de l'organisation des secours et des sauvetages de manière à garantir invariablement une gestion optimale et efficiente des catastrophes naturelles, quels que soient leur nature et le potentiel risque de leurs impacts.

Dans le même registre, en par-

ticulier ce qui se rattache à la lutte contre les incendies forestiers qui représentent un risque récurrent non pas uniquement lors de la saison estivale, Mohamed Amine Ben Chaoulia a insisté sur la nécessité du parachèvement des études techniques relatives au projet de réalisation d'une piste d'atterrissage pour les avions bombardiers d'eau prévue sur les hauteurs de la commune de Béni Milleuk.

L'AMBASSADE SAHRAOUIE À MEXICO

Célébration du 50^{ème} anniversaire de la République sahraouie

L'ambassade sahraouie au Mexique a commémoré le 50^e anniversaire de la proclamation de la République sahraouie au club de presse de la capitale, Mexico, en présence de l'ambassadeur au Mexique, Mohamed Salem Abdel Samad. Des représentants distingués du ministère mexicain des Affaires étrangères, des membres des deux chambres du parlement, des partis politiques, des membres du corps diplomatique accrédité au Mexique, des universitaires, des associations de défense des droits de l'homme, des organisations de masse et d'autres composantes de la société civile ont assisté à l'événement. L'ambassadeur sahraoui au Mexique, Mohamed Salem Abdel Samad, a souligné l'importance de l'occasion, marquant 50 ans de lutte pour la libération, de fermeté, de résilience et de détermination à poursuivre la lutte jusqu'à la libération complète du territoire

de la République sahraouie. Pour sa part, le représentant du ministère des Affaires étrangères et directeur pour l'Afrique, Jorge Antonio Delgado, a salué les relations bilatérales historiques entre les deux pays, exprimant la position ferme du Mexique appelant au respect des droits et de la volonté du peuple sahraoui pour la décolonisation du Sahara occidental. Les participants ont également assisté à une grande exposition présentant les institutions sahraouies, les domaines de développement atteints par l'État sahraoui, ainsi que la documentation sur la situation des droits de l'homme dans la partie occupée du Sahara occidental.

CÉLÉBRATION DU 50^{EME} ANNIVERSAIRE À ALICANTE

D'autre part, la représentation du Front Polisario à Alicante a célébré le 50^e anniversaire de la proclamation de la



République., en présence de la communauté sahraouie dans cette région, des associations d'amis du peuple sahraoui, des partis politiques espagnols, des syndicats et des médias régionaux. L'événement comprenait des spectacles folkloriques et une exposition de photos reflétant la résilience du peuple sahraoui.

Des discours ont été prononcés par le représentant du Front Polisario dans cette région, des associations amies et des membres de la communauté. Les intervenants ont souligné l'importance de l'anniversaire et les importantes réalisations du peuple sahraoui depuis la proclamation de son État.

CAISSES SOCIALES EN CRISE EN TUNISIE

Kaïs Saïed exige une réforme structurelle immédiate

Le président de la République, Kaïs Saïed, a reçu, au palais de Carthage, la cheffe du gouvernement Sarra Zaâfrani Zenzri ainsi que le ministre des Affaires sociales, Issam Lahmar. Au cœur de cette rencontre : la situation des caisses sociales, qualifiée d'« inacceptable » par le chef de l'État. Selon la présidence, les échanges ont porté principalement sur l'état critique dans lequel se trouvent les fonds sociaux. Kaïs Saïed a estimé que le devoir national impose désormais le lancement de réformes structurelles globales et une révision complète du système dans toutes ses composantes, appuyée par une vision scientifique et prospective. Le président de la

République a souligné que les causes de la situation actuelle sont multiples. Il a évoqué un héritage lourd résultant non seulement de choix erronés, mais également de mauvaise gestion et de corruption, ayant conduit à l'épuisement des ressources de la collectivité nationale et à une dégradation notable des services fournis aux citoyens. Kaïs Saïed a insisté sur la nécessité d'un travail fondé sur des choix clairs, articulés autour des principes de justice et d'équité, afin de garantir pleinement les droits du peuple tunisien. Il a affirmé que la Tunisie a aujourd'hui besoin de nouveaux textes, estimant que les solutions partielles ou les amendements limités, comparables à de

simples « rustines », n'ont eu aucun impact réel sur la situation. Le chef de l'État a également indiqué que les caisses sociales n'auraient, en principe, jamais dû connaître de déficit. Bien au contraire, elles auraient pu, selon lui, devenir une source de financement du budget de l'État en cas de besoin, si elles avaient été gérées dans des conditions optimales. En conclusion, Kaïs Saïed a réitéré son engagement à répondre aux attentes des Tunisiens malgré les obstacles. Il a assuré que le travail se poursuivra sans interruption pour relever tous les défis, excluant toute promesse illusoire et affirmant qu'il n'y aura ni vente d'illusions ni manquement aux engagements pris.

MAURITANIE

Le PM préside la réunion du Comité ministériel chargé de la réforme des hôpitaux

Le Premier ministre, Monsieur Moctar Ould Djay, a présidé, à Nouakchott, une réunion du Comité ministériel chargé de la réforme des hôpitaux.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, visant à développer le système de santé, à améliorer la qualité des services hospitaliers offerts aux citoyens et à établir un système de santé intégré.

Au cours de la réunion, le Comité technique chargé du suivi de la mise en œuvre des décisions du Comité ministériel a examiné l'état d'avancement des travaux liés aux ressources humaines, les infrastructures, les équipements médicaux, la gouvernance, la transformation numérique et les contraintes financières pour le développement des hôpitaux, ainsi que l'état d'avancement du projet de loi hospitalière, exami-

nant la proposition initiale au sujet de la composante santé de la deuxième version du programme d'urgence pour le développement de la ville de Nouakchott.

À l'issue de la réunion, le Premier ministre a donné ses directives sur la nécessité de finaliser la rédaction de la loi hospitalière, d'accélérer l'achèvement du système d'in-

formation pour la gestion des hôpitaux, et de traiter les problèmes liés aux ressources humaines en termes d'équilibre entre les hôpitaux, en mettant l'accent sur la formation et la régulation de la gestion des hôpitaux, tout en décidant des réunions mensuelles du Comité ministériel pour suivre la mise en œuvre effective des décisions.

LA FÉDÉRATION DE NOUAKCHOTT SUD DU PARTI HIWAR

Distribution des cartes d'assurance maladie

La fédération du parti Hiwar de Nouakchott Sud a organisé une cérémonie d'iftar au cours de laquelle un certain nombre de cartes d'assurance maladie du Fonds national de solidarité sanitaire (CNASS) ont été distribuées à un groupe de familles démunies, en collaboration avec la société "El-Faydha pour les services publics". Le responsable fédéral du parti Hiwar, M. El Hadj Abdallahi El Khalil Tolba, a déclaré dans un discours prononcé à cette occasion que l'organisation de cette activité s'inscrit dans le cadre du programme d'animation du Ramadan lancé par le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, et soutient les politiques sociales de l'État, incarnant l'esprit de solidarité pendant ce mois béni. Pour sa part, le responsable de la sensibilisation et de l'information à la Caisse nationale de solidarité sanitaire (CNASS), M. Mamadou Kane, a présenté un exposé sur l'importance de l'assurance maladie auprès de la Caisse et les moyens d'y accéder, saluant l'initiative prise par le parti Hiwar en assurant un certain nombre de citoyens des plus nécessiteux.

112 MIGRANTS SECOURUS AU LARGE DE LA LIBYE

Le HCR met en garde contre les dangers persistants en mer

Au total, 112 migrants, dont 39 ressortissants soudanais et quatre Somaliens, ont été secourus au large des côtes occidentales de la Libye après avoir passé plus de 24 heures en mer, selon des sources humanitaires.

L'opération de sauvetage s'est déroulée dans un contexte de vives inquiétudes quant aux dangers encourus par les migrants tentant de traverser la Méditerranée depuis la Libye. Le groupe aurait été retrouvé en détresse avant d'être mis en sécurité.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), en coordination avec son partenaire le Comité médical conjoint (CMC), a immédiatement apporté une assistance médicale aux personnes secourues. Les équipes d'urgence ont effectué des examens médicaux et prodigué les soins nécessaires aux personnes souffrant d'épuisement et de déshydratation après leur long séjour en mer.

Les organisations humanitaires continuent d'alerter sur le danger extrême que représentent les traversées irrégulières en mer depuis la Libye, de nombreux migrants risquant leur vie dans des embarcations surchargées et de mauvaise qualité. Ce dernier sauvetage a relancé les appels des organisations internationales en faveur de l'élargissement des voies de migration sûres et légales afin de prévenir de nouvelles pertes de vies humaines en Méditerranée.

La Libye demeure l'un des principaux points de départ des migrants et des réfugiés qui tentent de rejoindre l'Europe, fuyant les conflits, les difficultés économiques et l'instabilité dans leurs pays d'origine. Les organisations humanitaires soulignent qu'en l'absence de mécanismes de protection renforcés et d'alternatives légales, ces périple dangereux risquent de se poursuivre.

L'ALGÉRIE AGRICOLE

La steppe algérienne : Entre enjeu environnemental et impératifs de développement

Mohamed KHIATI (*)
Docteur et Expert Agronome

Ces efforts ont néanmoins permis d'obtenir des résultats appréciables, mais qui nécessitent cependant un renforcement et un appui supplémentaires pour permettre leur plus grande efficacité en termes opérationnels.

La steppe, on le sait reste le support principal de l'élevage surtout ovin avec un espace nettement dominé par les parcours. L'agriculture dans cette zone ne couvre que 10% des terres localisées, pour l'essentiel dans les ksour et les Dayas; alors que les forêts sur les reliefs de l'Atlas n'occupent que 5% de la superficie totale. Globalement, les parcours sont répartis selon leur mode d'exploitation en plusieurs types [12].

Les parcours privés où l'exploitant possède un titre de propriété ;

Les parcours individuels où l'exploitant a un droit d'usage, d'occupation, de jouissance et de gestion reconnu sur son territoire d'attache ;

Les terres de parcours collectif pour lesquelles les exploitants ont un droit d'usage collectif de jouissance et de gestion reconnu sur leur parcours d'attache ;

Les terres de parcours aménagés par les institutions de l'Etat dans le cadre de la mise en valeur pastorale. Ces terres peuvent faire l'objet d'exploitation collective dans le cadre de la réglementation en vigueur ;

Les terres de parcours des couloirs de transhumance et des zones d'attente qui sont réservées exclusivement aux éleveurs transhumants et régies à une réglementation spécifique ;

Les terres de parcours libres qui concernent les parcours à production éphémère en zones présaharienne et les terres salées.

Quant aux parcours présahariens, ceux-ci sont constitués par les terres du Sud de l'Atlas saharien au niveau des zones des dayas. Ils sont des supports naturels du pastoralisme caractérisés par une forte dégradation du couvert végétal dont seuls



20% sont peu dégradés. Leur réserve fourragère est de l'ordre de 1,6 milliards unités fourragères (UF). Leur répartition par groupes de végétaux révèle d'importants changements en matière de production fourragère évaluée à 1,571 milliards UF, soit une production moyenne de 72,53 Unités fourragères (UF)/hectares. Aussi et en termes de production fourragère à l'hectare, plus de 88% de la superficie des parcours steppiques offrent moins de 100 uf/ha, soit 78% de la production totale et seul 12 % génère plus de 100 uf/ha. Cela dénote de l'état de dégradation qui touche une grande partie des parcours.

En termes de charge animale, il est révélé que 51 % des parcours ont une capacité supérieure à 6 ha /tête et 49 % ont une capacité inférieure à 4 ha/tête. La charge moyenne est de 5,65 ha/ tête, ce qui signifie que par rapport aux capacités de production, les parcours ne peuvent satisfaire que les besoins alimentaires de 3,8 millions de têtes sur (les 17 millions de têtes d'ovins recensées récemment; c'est dire que le maintien d'un effectif ovin élevé sur les pâturages et autour des points d'eau provoque le piétinement et le tassement du sol entraînant des processus d'érosion éolienne et de dégradation [13].

Cette tendance exacerbée par le défrichement inconsidéré des sols fragiles pour la culture des céréales et les changements climatiques constatés livrant ces sols dénudés à l'action érosive par les vents formant des micro-

dunes donnant lieu à des paysages pré-désertiques.

1.2. Dynamiques démographiques en milieu steppique :

Sur le plan administratif, la région steppique y compris les hauts plateaux comprend en 2008, 19 wilayas dont la démographie connaît un certain regain pour diverses raisons liées pour l'essentiel, aux politiques de développement engagées par les pouvoirs publics dans ces zones auxquelles d'énormes investissements ont été consentis. Les données de l'armature du RPGH de 2008 [14], montre que la population de la région est de 7.587.712 habitants dont la population rurale est estimée à 2.115.470 habitants. Elle se répartit en :

5.472 242 habitants en aggloméré au chef lieu, soit 72.12% ;

687.520 habitants dans les agglomérations secondaires, soit 9 %,

1.427 950 habitants en zones éparses (18.8 %).

Globalement, la croissance démographique au niveau de la steppe est plus forte que celle enregistrée dans le reste du pays. Elle concerne aussi bien la population agglomérée que la population éparsée. Tandis qu'il est noté une importante régression du nomadisme qui ne subsiste que de façon marginale. Les pasteurs ont modifié leur système de production en associant systématiquement les cultures céréalières aux élevages. La régression du nomadisme dénote

du déclin du pastoralisme traditionnel qui ne concerne en fait que 5 % de la population steppique [15].

Les systèmes de production dominants en zone steppique sont historiquement fondés sur un lien étroit entre l'agriculture et l'élevage avec la pratique de cultures visant notamment la satisfaction des besoins alimentaires des cheptels garantissant une fonction socio-économique qui représente 42% de la valeur ajoutée du secteur agricole permettant le maintien des emplois et des revenus. Cette activité profite à quelque 80 % de la population de la zone steppique. Le système de production en zones steppiques est basé pour l'essentiel sur les activités d'élevage qui, pour la plus part est à caractère extensif. Il est fondé sur :

- le type d'élevage extensif, composé essentiellement d'éleveurs, pratiquant le nomadisme et la transhumance (Achaba-Azzaba). Il s'agit de formes sociales d'adaptation aux milieux arides et semi-arides ;

- le système agro-pastoral caractérisé par une utilisation modérée des intrants, représentés par les aliments de bétail et des produits vétérinaires. Ces aliments proviennent du pâturage sur jachères, des résidus de récoltes, ainsi que d'un complément en orge et en foin. Ce dernier système est porté par deux catégories d'exploitants : le petit propriétaire exploitant (80% des éleveurs) possédant moins de 100 brebis et 10 hectares destinés aux

céréales pour l'autoconsommation et le propriétaire moyen (15% des éleveurs) qui possède de 100 à 300 brebis et quelques dizaines d'hectares de terre de type « Arch ». Ce type d'exploitants d'agro pasteurs vit des ressources provenant du troupeau et des récoltes. Il ne se déplace qu'en mauvaise année [16]. Faut-il cependant souligner que le nomadisme et notamment la transhumance (Achaba-Azzaba) sont des activités ancestrales liées à des facteurs historiques économiques et sociaux. C'est une forme d'adaptation à un milieu contraignant où l'offre fourragère est marquée par une discontinuité dans le temps et dans l'espace. Les déplacements s'effectuant en été vers les zones telliennes (Achaba) et en hivers vers les parcours présahariens (Azzaba), allégeant la charge sur les parcours steppiques en leur permettant de se régénérer. Cette transhumance qui permettait autrefois une utilisation rationnelle des ressources naturelles ne concerne alors actuelle que cinq (5%) de la population steppique [17]. Le reste de la population est devenu semi-sédentaire. Les agro-pasteurs ont alors modifié leur système de production en associant culture céréalière, élevage et sédentarisation. L'une des principales conséquences de cette transformation du mode de gestion des parcours est la surexploitation des ressources biologiques et la dégradation des terres.

Suite en page 9

Suite de la page 8

L'équilibre social et biologique se trouve alors fortement menacé par les besoins liés à la croissance démographique et à la mutation de la population steppique dont une grande partie a rejoint d'autres secteurs d'activités.

1.3. Le milieu steppique : les facteurs de déséquilibre :

On le sait déjà, le système agropastoral est construit sur un écosystème conciliant les ressources naturelles avec les besoins de l'activité qui s'y pratique, mais reste néanmoins sujet à une évolution régressive sous pression de diverses contraintes naturelles et anthropiques. Cette situation trouve son origine notamment dans la surexploitation du milieu naturel suite parfois à une activité agro-sylvopastorale inadaptée qui rend le processus de remontée biologique difficile.

Dans le détail, l'action combinée des facteurs climatiques et édaphiques font que les parcours restent soumis à diverses formes de dégradation. Les risques d'érosion éolienne et hydrique sont forts en raison de la faible pluviométrie et de la végétation. Les vent emporte les fines particules telles que le limons et les argiles et laisse sur place des sols squelettiques à dominance d'éléments grossiers présentant un faible pouvoir de rétention d'eau, qui ne peut favoriser la remontée biologique. Ce type d'érosion provoque une perte de sol 150 à 300 tonnes/ha/an, dans les steppes défrichées [18].

Alors que l'érosion hydrique, liée généralement aux pluies torrentielles tend à désagréger les sols peu épais en diminuant leur perméabilité et leur fertilité. Les éléments fins, l'humus et les éléments minéraux emportés par les ruissellements entraînent la formation de rigoles et de ravins entaillant profondément la surface du sol qui selon les estimations engendrent une érosion de terres d'un volume estimé de 50 à 250 tonnes/ha/an surtout au niveau de celles dénudées à forte pente [19].

Encore que les problèmes de salinité des sols se posent avec acuité de sorte que plus de 95% des sols sont calcaires, gypseux ou salsosodiques. Du fait des sécheresses qui sévissent souvent au cours d'une longue période de l'année, les précipitations subissent après leur infiltration, une forte évaporation entraînant la remontée vers la surface, des particules dissoutes qui se concentrent en croûtes et stérilisent



le sol.

Les dépressions salées (les Chotts et les Sebkha) existantes dans la région sont aussi des facteurs de salinisation du milieu. Elles sont de véritables «machines évaporatoires», avec leurs couches d'eau de surface saturées en sel (300-400g/l) qui laissent après évaporation des dépôts de chlorure de sodium, parfois exploitables. Ces deux dépressions sont alimentées par les ruissellements et les nappes artésiennes profondes arrivant jusqu'en surface par des sources et/ou des suintements.

Le vent balayant la surface desséchée et dénudée peut, dans certaines conditions, entraîner des particules argileuses et des cristaux de sels (chlorure de sodium, gypse) qui s'accumulent en bordure de la dépression. Tout autour de ces systèmes, la présence d'une nappe phréatique plus ou moins salée et inégalement profonde contribue à la formation de sols halomorphes.

Quant à l'action anthropique, celle-ci est due à l'intervention de l'homme qui induit un déséquilibre des écosystèmes naturels steppiques sous l'effet de la modification des systèmes d'exploitation du milieu liée à la transformation des conditions socio-économiques et à l'évolution des techniques de production. En effet, sous la pression de l'accroissement démographique et la sédentarisation d'une partie

de la population, il est constaté une extension rapide de l'agriculture au détriment des meilleures zones pastorales dont la végétation naturelle s'est vue détruite par des moyens mécaniques de plus en plus puissants.

Ce phénomène de dégradation est également accentué par l'accroissement de la pression animale sur les surfaces pastorales par le prélèvement des produits ligneux destinés à la satisfaction des besoins en combustibles. Ces différents phénomènes ont contribué à accroître la fragilité des écosystèmes et à réduire leur capacité de régénération et à diminuer leur potentiel de production.

Cette tendance fait que le problème majeur auquel l'élevage fait face est la rareté et l'irrégularité des ressources alimentaires entraînant des crises périodiques de la production animale. Aussi, l'état de dégradation des écosystèmes naturels et la forte pression humaine et animale, la reconstitution du couvert végétal ne peut plus être assurée dans la plupart des cas par les mécanismes naturels de régénération et nécessite le recours à des techniques d'aménagement et de gestion des terres. Ces techniques devront se fonder sur l'utilisation judicieuse des eaux de pluie et la plantation d'espèces ligneuses pour contribuer à l'accroissement de la

production et la protection des sols contre l'érosion.

Par ailleurs, la sédentarisation des éleveurs, la situation du foncier ainsi que celle du marché des viandes et des céréales incitent au développement des formes d'exploitation dites minière des steppes, d'autant que le souci majeur de tout agro-pasteur est le désir d'accroître l'effectif et la diversification de son cheptel. Ainsi, si les ovidés et les caprinés constituent les deux composantes majeures des troupeaux, l'effectif des camélidés reste également à considérer en particulier sur les formations végétales halophiles de la steppe algérienne.

L'exploitation permanente des pâturages naturels, utilisant une charge animale nettement supérieure au potentiel de production des parcours, a pour effet de réduire leur capacité de régénération naturelle. La superficie des parcours a donc subi une grande régression due également au défrichement pour la céréaliculture induisant une augmentation de la charge pastorale, communément désignée par «surpâturage», sachant toutefois que les terres steppiques sont réputées pour être squelettiques.

La conséquence du labour sur de telles terres est l'augmentation de leur risque de dégradation par érosion (hydrique ou éolienne). L'utilisation du tracteur à disques pour les labours basés sur de simples grattages de la couche superficielle accompagné de la destruction quasi totale des espèces pérennes. Les techniques de labour ont aussi une action érosive, détruisant l'horizon superficiel et stérilisant le sol, le plus souvent de manière irréversible qui s'applique sur une superficie labourée estimée à plus de 02 millions d'hectares, la plus grande partie de ces terres se situe sur des sols fragiles en dehors des terres favorables des fonds d'oueds ou de Dhayate.

En effet, cette culture épisodique détruit les plantes vivaces qui sont remplacées par des espèces annuelles incapables de retenir le sol. Les faibles rendements obtenus sont loin de compenser la perte de sol qui en résulte et les nuisances générées. Alors que la gestion irrationnelle

des parcours, l'introduction de moyens et de techniques inadaptés au milieu, le manque de concertation entre les divers acteurs demeurent également autant de facteurs qui contribuent à la dégradation du milieu et des ressources naturelles et à la rupture des équilibres écologiques, et socioéconomiques.

Les indicateurs de la dégradation des ressources végétales sont multiples. Ils se manifestent surtout à travers la diminution du taux de recouvrement et le changement du cortège floristique par la diminution des espèces pérennes productives au profit des espèces annuelles à faible biomasse. Le constat est que la plus grande part des parcours steppiques se trouve soit dégradée soit en phase de dégradation. Certaines statistiques montrent que la part des parcours steppiques relativement bons s'élèvent à seulement 20%.

4. Dynamiques des territoires steppiques :

Il est important de souligner que depuis plusieurs décennies, l'extension de la céréaliculture et la surexploitation des parcours ont été à l'origine de l'émergence des phénomènes de dégradation déjà entamée à l'ère coloniale. A cette époque, le statut juridique des terres de la steppe était issu de la loi du 22 avril 1863 (Sénatus Consulte) ayant partagé le territoire steppique en terres publiques de statut domanial et communal regroupant les terres forestières, alfatières et les superficies de parcours, mais aussi, les terres «Arch», propriétés collectives des tribus. A la veille de la révolution agraire, les mesures prises jusqu'en 1971 ont permis de constituer un portefeuille foncier agricole relevant de l'Etat, d'une superficie 3.700 000 hectares répartie en terres communales (612.725 ha) ; en terres domaniales (272.493 ha) ; les terres Habous publics (18.167 ha) ; celles relevant des organismes publics (16.976 ha) ; les terres privées nationalisées (521.430 ha) et les terres nationalisées des ex-colons (2.247.040 ha) dont une grande partie est située en milieu steppique [20].

A suivre



EL MOUDJAHID

DES INSTALLATIONS ÉNERGÉTIQUES CIBLÉES PAR LES FRAPPES IRANIENNES :

Les pays du Golfe sous haute pression

Pour la première fois, une attaque a ciblé l'infrastructure énergétique saoudienne, marquant un palier plus avancé dans l'aggravation de l'escalade en cours.

L'Iran a étendu ses frappes de représailles à l'ensemble des pays du Golfe, touchant des infrastructures pétrolières et électriques cruciales, au troisième jour de l'escalade militaire qui enflamme le Moyen-Orient. Ces attaques qualifiées d'"inconscientes" par plusieurs capitales arabes de la région, menacent de plonger la région dans une guerre ouverte, avec des répercussions mondiales sur l'énergie et la sécurité. Une raffinerie appartenant à la compagnie saoudienne Aramco, a été visée hier, par deux drones dans la ville de Ras Tanura, à l'est du royaume. Les défenses saoudiennes ont pu les intercepter, selon le ministère de la Défense mais n'ont pas pu parer à la chute des débris sur ce site sensible qui ont provoqué un incendie vite maîtrisé, rassure-t-on. Le ministère de l'Énergie a annoncé hier, l'interruption de certaines opérations de l'installation, de l'une des plus importantes au monde avec une capacité de 550.000 barils par jour.



"Aucun impact sur l'approvisionnement local", ont précisé, mais l'incident marque un seuil nouveau d'escalade ; pour la première fois, l'Iran cible directement l'infrastructure énergétique saoudienne, marquant un palier plus avancé dans l'extension continue du conflit en cours. Au Koweït, des colonnes de fumée se sont également élevées hier au-dessus d'une centrale électrique dans le nord du pays, rapportent plusieurs médias. Mais l'incident le plus curieux concerne ces trois avions de combat américains qui se sont écrasés sur le territoire koweïtien, leurs équipages ayant pu cependant s'éjecter à temps.

CHAOS SÉCURITAIRE ET ÉCONOMIQUE

Selon des précisions du commandement américain pour le

Moyen-Orient, Centcom, "les avions ont été abattus par erreur par la défense aérienne koweïtienne", dans un contexte de grande intensité engageant des missiles et drones iraniens. La défense aérienne koweïtienne affirme pour sa part avoir intercepté un nombre indéterminé de drones, sans signaler de victimes ni blessés.

Le Qatar n'a pas été épargné, avec des rapports indiquant une attaque ciblant une centrale électrique. Au Bahreïn, petit archipel paisible, pris brutalement dans les fourches de l'escalade, l'alerte est également à son plus haut niveau depuis trois jours. Un travailleur asiatique a été tué et deux autres grièvement blessés dans un incendie à bord d'un navire étranger à Salman, causé par des débris d'un missile intercepté, affirme des rap-

ports médiatiques. Ce qui porte à cinq le nombre de morts dans les monarchies du Golfe depuis samedi. De fortes explosions ont été par ailleurs, entendues à Dubaï, Abou Dhabi, Doha et Manama, sur des créneaux horaires qui laissent penser que les frappes iraniennes cherchent des effets de simultanéité. Les cibles qui débordent manifestement le cadre des bases militaires américaines, pour toucher des infrastructures énergétiques sensibles (raffineries, centrales électriques, stations hydrauliques) ont révélé une stratégie visant à impacter durement la production pétrolière du Golfe et provoquer le chaos économique, d'autant que la navigation par le détroit d'Ormuz est pratiquement interdite.

BERCEAU ÉNERGÉTIQUE DU MONDE

Un mode opératoire qui provoque de vives réactions à Ryad, Doha et Manama, où l'idée d'une riposte militaire commune est même évoquée. Réunis d'urgence en Visioconférence dimanche en soirée, les ministres des Affaires étrangères des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont rappelé "le droit des États à prendre toutes les mesures nécessaires pour défendre leur sécurité". Dans un communiqué conjoint dimanche, le département d'État américain, avec Bahreïn, Jordanie, Koweït, Qatar,

Arabie saoudite et Émirats arabes unis, ont d'autre part, dénoncé des frappes "inconscientes et déstabilisatrices", ciblant des civils de pays non belligérants. Ryad qui a vivement condamné l'Iran pour les frappes sur sa région orientale, évoque désormais explicitement le "droit de se défendre". L'on pourrait donc s'acheminer vers un degré supérieur dans l'escalade et un étirement géographique de l'aire du conflit, d'autant que les frappes iraniennes ont donné l'air de s'intensifier et de se sophistiquer dans la journée d'hier. Outre les retombées géopolitiques, la conflagration en cours a pour terrain élargi le berceau énergétique du monde, et pourrait donc rapidement générer un chaos boursier et économique majeur. Des questions se posent par ailleurs sur la cohérence tactique de l'attitude de Téhéran puisque il y a deux jours, le ministre des Affaires étrangères iranien, Abbas Araghchi, a assuré lors d'une interview à la chaîne al Jazeera, que la "riposte" iranienne ne ciblait que les bases américaines, à l'exclusion des infrastructures civiles. Mais les événements tendent à montrer bien autre chose depuis trois jours. Selon plusieurs experts, les relations entre les pays du Golfe et l'Iran ne seront plus comme avant, et resteront longtemps marquées, sinon à jamais, par la riposte tous azimuts des forces armées iraniennes.

HORIZONS

YOUNES FREDJ, DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CREAD À HORIZONS

«BTP, industrie et administration sont les plus touchés»

Younes Fredj, directeur de recherche au CREAD, affirme que les secteurs des «BTP, industrie et administration sont les plus touchés» par la baisse de productivité durant ramadhan. Younes Fredj, directeur de recherche au Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD) explique, dans cet entretien, comment mesurer la productivité durant le mois de Ramadhan. Il analyse l'effet des horaires réduits sur le travail et les secteurs touchés, tout en proposant des leviers concrets pour limiter la baisse de productivité.

Comment mesure-t-on la productivité pendant le Ramadhan: par heure travaillée, en volume produit, ou en délais/qualité?

En économie, la productivité du travail se définit comme le rapport entre la production réalisée (Output) et la quantité de travail (Input) utilisée. L'input peut être mesuré en nombre d'heures travaillées, en effectif, ou en coût salarial, tandis que l'output peut être évalué en volume physique produit, en valeur ajoutée réelle, ou en nombre de services rendus. Durant le Ramadhan, l'indicateur le plus pertinent est la productivité horaire (PIB ou valeur ajoutée par heure travaillée), car les horaires sont réduits dans de nombreux secteurs. Si la durée quotidienne de travail baisse de 8 heures à 6 heures, cela représente une contraction d'environ -25 % du volume horaire. L'enjeu analytique consiste alors à distinguer entre une baisse mécanique liée à la réduction du nombre d'heures (effet quantitatif) et une variation de l'efficacité marginale du travail par heure (effet qualitatif). Dans les services et l'administration, il est également pertinent d'intégrer des indicateurs de qualité et de délais (temps moyen de traitement, taux d'erreurs, stock de dossiers en attente), car la productivité ne se limite pas au volume, mais inclut la performance organisationnelle. Le mois de Ramadhan constitue un choc temporel récurrent affectant l'organisation du travail dans les pays à majorité musulmane. En Algérie, la réduction des horaires administratifs et l'adaptation des rythmes professionnels soulèvent la question de l'impact sur la produc-

tivité du travail, la performance organisationnelle et, à l'échelle agrégée, sur le PIB. Concernant l'effet quantitatif et la réduction des heures travaillées, dans notre pays, les horaires administratifs passent généralement de 8 heures à environ 6 heures par jour durant Ramadhan, soit une baisse de 25 % du temps journalier. Cependant, à l'échelle annuelle, Ramadhan représente environ 1 mois sur 12. L'impact mécanique maximal sur le PIB annuel serait donc inférieur à $0,25 \times 1/12 \approx 2\%$. Il s'agit donc d'un effet saisonnier temporaire, comparable à d'autres ajustements calendaires (congés annuels, jours fériés). Dans une économie comme la notre, où le PIB reste fortement dépendant du secteur énergétique (fortement capitalistique), l'impact agrégé est amorti. S'agissant de l'effet qualitatif (productivité horaire), les recherches en économie comportementale montrent que la fatigue, la déshydratation et la modification des cycles circadiens peuvent réduire la concentration cognitive. Les estimations internationales suggèrent une baisse de productivité horaire comprise entre 5 % et 15 % selon l'intensité du travail. En Algérie les secteurs les plus exposés sont le BTP (forte intensité physique) l'industrie manufacturière et l'administration publique (forte intensité organisationnelle). Quant aux secteurs résilients, on trouve celui des Hydrocarbures avec une automatisation élevée, le commerce alimentaire avec une hausse de la demande agrégée, et les télécommunications et services numériques avec une flexibilité organisationnelle.

Pensez-vous que l'effet vient surtout de la baisse des heures travaillées ou d'une baisse de l'efficacité par heure?

Je pense que l'impact provient principalement de la réduction des heures travaillées, car les horaires sont officiellement aménagés dans de nombreux secteurs. Cependant, il existe aussi une baisse relative de l'efficacité par heure, surtout en fin de matinée et en début d'après-midi, liée à la fatigue et au rythme biologique modifié. Pendant le mois de Ramadhan, la question de la productivité se pose différemment par rapport aux autres périodes de l'année. Les horaires sont amé-

nagés, le rythme biologique change, et l'énergie des collaborateurs varie entre la matinée et la fin de journée. Mesurer la productivité uniquement par le nombre d'heures travaillées ne reflète pas toujours la réalité durant cette période. Même si le temps de présence peut être réduit, cela ne signifie pas forcément une baisse d'efficacité. La mesure par le volume produit peut être pertinente dans certains secteurs, notamment industriels ou commerciaux. Cependant, elle peut aussi être influencée par la fluctuation de la demande pendant le Ramadhan. À mon sens, l'indicateur le plus pertinent reste le respect des délais et la qualité du travail fourni. Pendant ce mois, l'accent est souvent mis sur l'organisation, la priorisation des tâches et l'atteinte des objectifs essentiels. Il s'agit davantage d'optimiser l'efficacité que de maximiser la durée de travail. Donc la productivité est mieux évaluée par les résultats obtenus notamment en termes de délais et de qualité plutôt que par le simple nombre d'heures travaillées. Et d'un point de vue macroéconomique, l'impact provient principalement de la réduction des heures travaillées (effet extensif), si l'on suppose une réduction moyenne de 20 à 25 % du temps de travail pendant un mois avec une stabilité relative de la productivité horaire.

Quels secteurs perdent le plus, lesquels s'adaptent le mieux, et pour quelles raisons concrètes?

À mon avis les secteurs les plus affectés sont en premier le BTP et l'industrie lourde et manufacturière là où on trouve une forte intensité physique, sensibilité à la fatigue donc une baisse possible de productivité journalière estimée entre 10 et 20 %. En deuxième lieu on trouve l'Administration publique là où on a une organisation rigide, accumulation de stock de dossiers, ainsi que l'allongement des délais de traitement...etc. Concernant les secteurs les plus résilients, l'on retrouve notamment le secteur des hydrocarbures qui suit un processus automatisé, avec une forte intensité capitalistique et une production relativement stable. Il y a aussi le secteur du commerce de détail et de distribution qui est liée au pic de consumma-

tion alimentaire et à l'effet de stimulation de la demande agrégée et une augmentation temporaire du chiffre d'affaires. Ainsi, l'impact dépend du degré d'intensité capitalistique, du niveau d'automatisation et de la flexibilité organisationnelle.

Dans l'administration, où le rendement se dégrade-t-il?

Dans le secteur public, souvent la productivité est mesurée par des indicateurs de performance administrative comme le temps moyen de traitement d'un dossier, le taux de dossiers en retard, le stock cumulé (backlog) et le taux d'erreurs ou de rejets. Et durant le mois de ramadhan, on observe généralement une augmentation des files d'attente (hausse du délai moyen de 10 à 30 % selon les services), une accumulation du stock de dossiers, une baisse temporaire de la qualité de service. En termes économiques, cela correspond à une baisse de la productivité totale des facteurs (PTF) organisationnelle, car les mêmes ressources produisent moins de services effectifs. Le rendement se dégrade donc principalement à travers les files d'attente plus longues, l'allongement des délais de traitement, l'accumulation de stock de dossiers et l'augmentation marginale des erreurs administratives. Ce n'est pas forcément une baisse de compétence, mais un effet mécanique de concentration de la demande sur un temps réduit.

Quelles mesures simples pour limiter la baisse de productivité?

Pour en limiter l'impact, trois leviers simples. Il s'agit de l'organisation, c'est-à-dire prioriser, planifier court, tâches complexes tôt, rotations). Il s'agit aussi de dématérialiser et de simplifier grâce aux solutions numériques pour réduire redondances, erreurs, délais et coûts de transaction. Il faut aussi instaurer le pilotage, à travers le suivi quotidien, tableau de bord, backlog et objectifs chiffrés. À l'échelle macro, l'effet sur le PIB reste temporaire, limité et concentré sur les secteurs intensifs en main-d'œuvre: c'est un ajustement saisonnier plutôt qu'un choc structurel, partiellement compensé.

ESCALADE MILITAIRE AU MOYEN-ORIENT

L'Iran accuse les États-Unis de se battre «au nom de l'entité sioniste»

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a accusé Washington d'avoir fait « le choix d'entrer en guerre pour l'entité sioniste », commentant les déclarations du secrétaire d'État américain Marco Rubio sur une frappe préventive américaine contre l'Iran.



juin dernier. Des images satellites prises par Vantor, diffusées sur les réseaux sociaux le 3 mars, montrent les dégâts causés par les frappes sur trois bâtiments.

Le bilan humain des frappes américaines et sioniste contre la République islamique s'est alourdi à 787 victimes, rapporte l'agence de presse Fars, citant le Croissant-Rouge. Le communiqué indique que les recherches, le déblaiement des décombres, le transport des blessés et leur prise en charge médicale se poursuivent sans interruption. Le Croissant-Rouge précise que 153 villes iraniennes ont été touchées, alors qu'au total 504 localités ont été attaquées. D'après l'agence de presse, 1 039 frappes ont été enregistrées sur le territoire iranien.

TÉHÉRAN CONNAÎT LES LIEUX DE RÉUNION DE NETANYAHOU, AVERTIT UN CONSEILLER DU GUIDE SUPRÊME

L'Iran est au courant des lieux de réunion du Premier ministre sioniste Netanyahu, rapporte l'agence de presse Fars, citant Yahya Rahim Safavi, conseiller du Guide suprême de la République islamique. Ce dernier a souligné que toutes les cibles américaines et israéliennes étaient répertoriées dans

une base de données iranienne. Safavi a également affirmé que Washington avait mal évalué la situation stratégique au début de son offensive, les centres de missiles iraniens ayant été évacués au préalable et les bâtiments visés étant vides de matériel et de personnel. Il a ajouté que les États-Unis n'atteindraient aucun de leurs objectifs.

LAVROV : «NOUS NE VOYONS TOUJOURS AUCUNE PREUVE QUE L'IRAN DÉVELOPPAIT DES ARMES NUCLÉAIRES»

«Nous ne voyons toujours aucune preuve que l'Iran développait des armes nucléaires, ce qui était la principale, voire la seule, justification de la guerre», a déclaré ce 3 mars le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, lors d'une conférence de presse. Il s'est référé, notamment, à des évaluations de l'AIEA et du renseignement américain.

« Il faut faire tout ce qui est nécessaire pour mettre fin à toutes ces actions, ainsi qu'à la guerre elle-même », a estimé ce 3 mars le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, lors d'une conférence de presse à l'issue d'entretiens avec Erivan Yusof, ministre en second

des Affaires étrangères de Brunei. « Les infrastructures civiles subissent des dégâts dans les États arabes qui sont nos amis », a notamment déploré le diplomate russe, après avoir évoqué la mort de « 150 filles » lors d'une frappe contre une école à Minab. Sergueï Lavrov a fustigé une « agression » contre l'Iran « dont les conséquences se font déjà sentir dans toute la région, y compris dans les pays arabes qui subissent également des pertes économiques et humaines » et d'appeler à « une fin immédiate de toutes les hostilités, quelle que soit la partie qui les mène ». « Nous entendons constamment parler de ses objectifs, mais nous n'avons toujours pas vu de preuves que l'Iran développe des armes nucléaires, ce qui a été le principal fondement de cette guerre », a souligné Lavrov. « Il existe des preuves de l'AIEA et des services de renseignement américains que l'Iran n'a jamais développé ou tenté de développer des armes nucléaires », a poursuivi le ministre russe. Ce dernier a notamment mis en garde contre le « mouvement en faveur de la création d'armes nucléaires, et pas seulement en Iran » qui pourrait « alimenter » cette attaque américano-israélienne.

« CELA SOULÈVE BEAUCOUP DE QUESTIONS »

Cette absence d'éléments probants, quant au fait que l'Iran chercherait à se doter de l'arme nucléaire, avait déjà été mise en avant lors des précédentes frappes menées par l'entité sioniste et les États-Unis en juin 2025. Dans la foulée de cette attaque, qui du côté américain avaient ciblé des installations nucléaires iraniennes, le patron de l'Agence internationale de l'énergie nucléaire (AIEA) Rafael Grossi avait déclaré lors d'une interview à la chaîne américaine CNN qu'il « n'a pas de preuve d'un effort systématique de l'Iran pour se doter de l'arme nucléaire ». Une ligne qu'il avait rappelée quelques jours plus tard, auprès de CBS News. « Ils disposent de toutes ces capacités, mais pour l'Agence, ils ne possédaient pas d'armes nucléaires », avait-il notamment déclaré, soulignant que son agence « examine les capacités » et « ne juge pas les intentions ». « Je ne peux pas l'affirmer », déclarait-il encore sur la chaîne française LCI, à la même époque, alors qu'il était interrogé quant à sa « conviction » que Téhéran s'attellait à préparer une arme nucléaire. « La communauté du renseignement continue d'évaluer que l'Iran ne développe pas d'arme nucléaire et que le guide suprême Khamenei n'a pas autorisé le programme d'armement nucléaire qu'il avait suspendu en 2003 », avait déclaré fin mars 2025, lors d'une audition au Congrès des États-Unis, la directrice du renseignement national Tulsi Gabbard. « Les stocks d'uranium enrichi de l'Iran ont atteint des niveaux records, une situation sans précédent pour un État non doté de l'arme nucléaire », avait-elle ajouté. Si le refus de l'Iran d'abandonner l'enrichissement d'uranium « est la raison pour laquelle l'agression a commencé, cela soulève beaucoup de questions », a pour sa part déclaré le ministre russe des Affaires étrangères, lors de sa conférence de presse de ce 3 mars.

IRAN

Comment les Américains et les sioniste ont-ils réussi à assassiner l'ayatollah Ali Khamenei ?

Piratage de caméras de circulation, collecte de données, agents sur le terrain, analyse quotidienne d'informations : selon le Financial Times, les services secrets israéliens connaissaient assez bien la capitale iranienne Téhéran pour prendre la décision d'assassiner le Guide suprême iranien. Le plan pour assassiner le Guide suprême iranien Ali Khamenei le 28 février dernier est dû à une collecte massive de données durant de nombreuses années par les services de renseignement israéliens, rapporte le Financial Times ce 3 mars. Le quotidien britannique, citant des sources anonymes, a révélé que la quasi-totalité des caméras de circulation de la capitale iranienne Téhéran étaient piratées depuis plusieurs années. Les images collectées étaient transmises à des serveurs israéliens pour

les décrypter. Selon une source du journal, une des caméras piratées bénéficiait d'un angle particulièrement utile pour déterminer les parkings préférés des gardes du corps et des chauffeurs hautement entraînés et loyaux des hauts responsables iraniens. La caméra offrait également un aperçu du fonctionnement d'une partie banale de l'enceinte étroitement gardée des bureaux du Guide suprême.

UNE CAMPAGNE DE RENSEIGNEMENT PLURIANNUELLE

D'après le Financial Times, les services secrets israéliens ont mis en place une série de moyens pour collecter des données en continu et en temps réel, dans le cadre d'une campagne de renseigne-

ment pluriannuelle. Parmi ces capacités, l'emploi d'algorithmes spéciaux pour combiner les informations recueillies concernant les adresses, les heures de service et les itinéraires que les agents de sécurité chargés de protéger et de transporter Ali Khamenei empruntaient, établissant ce qui est appelé un « mode de vie » dans le jargon du renseignement. Juste avant l'assassinat, les services israéliens ont perturbé près d'une douzaine d'antennes-relais de téléphonie mobile, dans les environs de la rue Pasteur, pour faire croire que les téléphones étaient occupés au moment de l'appel, et ce, afin de prévenir toute éventuelle tentative d'alerte.

« NOUS CONNAISSONS TÉHÉRAN COMME NOUS

CONNAISSONS JERUSALEM »

Ce travail a également été accompli avec le concours des agents du Mossad qui recueillaient des informations sur le terrain. Cité par le quotidien britannique, un responsable des services de renseignement sioniste a affirmé : « Nous connaissons Téhéran comme nous connaissons Jérusalem ». « Et quand on connaît un endroit aussi bien que sa propre rue, on remarque le moindre détail qui détonne », a-t-il ajouté. Des responsables du renseignement israélien interrogés par le Financial Times ont affirmé qu'en cas d'échec de l'assassinat, la cible aurait gagné en aura, comme ce fut le cas de l'ancien président cubain Fidel Castro, qui avait échappé à des centaines de tentatives d'assassinat de la CIA.

Hrira aux légumes

Ingrédients

- " poulet (vous pouvez même ajouter de la viande)
- " 1 carotte
- " 1 pomme de terre
- " 1 courgette
- " ½ poireau
- " 1 navet
- " 1 tige de céleri (ou des feuilles, ça serait encore mieux)
- " 1 poignée de pois chiche trempés la veille
- " 1 poignée d'haricot blanc trempées la veille
- " 1 poignée de lentilles
- " 1 bouquet de persil
- " 1 bouquet de coriandre
- " 1 c à soupe de concentré de tomate
- " oignon + 1 gousse d'ail
- " poivre noir, sel, ½ c à café de cubébe, ½ c à café de carvi
- " l'huile

Étapes de réalisation

Pour ce plat vous avez besoin de 2 marmites

1. dans une marmite, mettre tous les légumes lavés et épluchés et coupés, ajouter les haricots blancs, les lentilles, le céleri, le persil, et un peu de coriandre, ajoutez de l'eau et un peu de sel et laissez bien cuire. 2. dans l'autre marmite, mettre le poulet et / ou la viande, ajoutez l'oignon et l'ail passés au blinder, la tomate, les condiments, et les pois chiche (si vous avez mis de la viande, laissez jusqu'à ce



que la viande cuit un peu pour ajouter la tomate, car la tomate fait durcir la viande)

3. ajoutez la tomate, la coriandre hachée et couvrez avec de l'eau, laissez cuire à feu moyen.

4. après cuisson des légumes de la première marmite, passez les au blinder, et mettre de côté.

5. à la cuisson de la viande vous pouvez alors ajouter le bouillon de légume, laisser le tout cuire un peu.

6. si vous le faites avec du poulet seulement, vous pouvez tirer votre poulet, l'émiettez, et ensuite le rajoutez a votre marmite, c'est plus facile à manger, je n'aime pas plonger mes doigts dans les sauces.

7. servir bien garni avec de la coriandre.

8. encore une chose, vous pouvez contrôler l'onctuosité de ce plat, à savoir vous l'aimez épais, ou alors léger, donc vous pouvez jouer sur les quantités de légumes.

Bavarois à l'ananas et crêpes

Ingrédients:

- " des crêpes (4 œufs, 200 g de farine, 20 gr de sucre, 20 g de beurre
- ½ l de lait entier, 6 cl huile + vanille)
- " 100 gr d'ananas en boîte
- " 200 ml de crème fraîche épaisse
- " 6 gr de gélatine
- " arôme ananas
- " 50 gr de sucre
- " chocolat noir pour la décoration

Étapes de réalisation

1. Dans un saladier mettre les œufs avec le sucre. Ajouter la farine, la vanille et le beurre en morceaux. mixer bien le tout puis ajouter le lait progressivement. ajouter ensuite l'huile, mélanger encore. couvrir avec un film plastique et laisser reposer pendant 2 heures. Faire cuire les crêpes dans une poêle antiadhésive.

2. faites ramollir la gélatine dans un peu d'eau. fouettez la crème fraîche en chantilly, et incorporez le sucre. faites fondre la gélatine avec une cuillère à soupe de crème fraîche, sur feu doux. l'incorporez à la crème chantilly.

3. coupez l'ananas en morceau, l'incorporez à la mousse, et ajoutez l'arôme d'ananas, et mixez doucement.



4. vous pouvez utiliser les crêpes tel qu'elles sont dans un grand cercle pâtissier, ou alors vous pouvez préparer de mini bavarois, et dans ce cas-là, utilisez les petits cercles pâtisseries comme coupoir, pour former de des mini disques de crêpes.

5. commencez le montage du gâteau par placez un disque de crêpes en bas, versez un peu de mousse d'ananas, couvrez avec deux disques de crêpes. ensuite couvrez de mousse d'ananas, puis encore deux disques de crêpes, et au final par une dernière couche de mousse d'ananas.

6. placez le gâteau, ou les mini gâteaux au frais pendant 2 à 3 heures, puis faites sortir et décorez d'une belle couche de chocolat fondu au bain marie

7. laissez le chocolat prendre un peu et servez.

Crêpes turques a la viande hachée

Ingrédients

Pâte pour les crêpes turques:

- " 3 verres de farine
- " 3 c à soupe d'huile d'olive extra vierge
- " 1 c à soupe de sucre
- " 1 c à café de sel
- " 3 c à soupe de lait en poudre
- " 1 c à soupe de levure sèche instantanée
- " 1 c à café de levure chimique.
- " eau tiède

Farce de viande hachée:

- " 400 gr de viande hachée
- " ½ oignon haché
- " 1 gousse d'ail écrasé
- " ¼ d'une botte de persil
- " 2 a 3 c à soupe d'huile d'olive extra vierge.
- " sel, poivre noir, cumin, coriandre en poudre
- " Fromage râpé (cheddar ou gruyère)

Étapes de réalisation



1. Mélangez tous les ingrédients de la pâte. Essayez de ne pas mettre le sel avant la levure.

2. ajoutez l'eau tiède pour avoir une pâte bien molle, souple et facile à travailler.

3. Pétrir quelques minutes.

4. Formez la pâte en boule et la laissez lever à l'abri des courants d'air jusqu'à ce qu'elle ait doublé de volume.

5. formez des boules de la taille d'une

belle mandarine, j'ai obtenu 10.

Préparer la farce de viande

1. faites revenir l'oignon dans l'huile.

2. ajoutez l'ail puis la viande hachée, quand la viande est cuite, ajoutez le persil et les épices.

3. laissez bien réduire la sauce, jusqu'à totale évaporation.

4. Pour la cuisson vous pouvez travailler sur une crêpière, une plancha, ou alors juste sur une poêle sur feu moyen.

5. étalez chaque boule (en lui donnant une forme ovale, je préfère laisser le centre un peu épais, mais bien étalez le tour comme ça lors du pliage, on ne va pas avoir une pate épaisse).

6. placez la viande hachée au centre, parsemez du fromage par-dessus.

7. pliez les crêpes comme une enveloppe.

8. faites cuire les crêpes une par une. de chaque côté.

Gratin de crêpe au poulet

Ingrédients

Pour les crêpes :

- " 4 œufs
- " 200 g de farine
- " 5 g de sel
- " 20 g de beurre fondu
- " ½ l de lait entier
- " 6 cl + 2 cuillères à soupe d'eau
- " sel et poivre

Pour le bouillon de poulet:

- " des morceaux de blancs de poulet avec l'os
- " 1 oignon
- " 1 carotte
- " 2 branches de céleri
- " sel et poivre
- " 1 feuille de laurier
- " des branches de thym
- " 1 litre et demi d'eau

Pour la béchamel

- " 60g de beurre (ou margarine)
- " 60 g de farine
- " sel- poivre,
- " cumin en poudre

- " 70 cl de bouillon de poulet (sinon du lait)
- " un ou deux morceaux de fromage à tartiner (comme de la vache qui rit)

Étapes de réalisation

Préparez les crêpes

1. Fouettez les œufs dans un récipient.

2. Tamisez la farine directement dessus et mélangez. Ajoutez le sel et le beurre fondu.

3. Délayez avec le lait et 6 cl d'eau.

4. Laissez reposer 2 heures à température ambiante.

5. Une fois que votre pâte est reposée commencer à préparer vos crêpes, dans une poêle spécial crêpes (d'une vingtaine de centimètre) chaude.

6. Verser une louche, en inclinant la poêle.

7. Une fois vos crêpes sont prêtes, couvrez-les.



Préparez le bouillon de poulet:

1. Mettre les morceaux de blancs de poulet avec l'os dans une marmite, avec tous les autres ingrédients du bouillon de poulet.

2. Et faire cuire jusqu'à ébullitions a peu près 1 heure à feu doux.

3. Laisser tiédir.

4. Puis retirer le poulet, et retirer la feuille de laurier et les branches de thym ou passer le tout au chinois.

5. Garder 70 cl du bouillon de poulet pour réaliser la béchamel avec, et ce qui vous reste, gardez-le au frais dans un pot bien hermétique.

Préparez la béchamel:

1. Faites fondre le beurre, ajouter la farine, le sel, le poivre et le cumin en poudre.

2. Verser petit à petit le bouillon de poulet (ou le lait) jusqu'à ce que la béchamel soit épaisse, ajouter en dernier le fromage râpé, portion pour le faire ramollir.

Montage:

1. à ce stade, prélever un peu de béchamel qui servira pour recouvrir l'ensemble du gratin de crêpes.

2. Émietter le poulet, mélangez-le à la béchamel.

3. Vous pouvez ajouter des champignons de paris rissolés. Farcir vos crêpes, disposez-les dans un plat qui va au four beurré, et versez un peu de béchamel que vous aurez réservé, parsemer de fromage râpé,

1. Puis faites gratiner !



Selection du jour

TF1

21h10

Papa malgré lui

Avec Carrie Preston, Wendell Pierce, Carra Patterson, Daniel K. Isaac, Ben Levi Ross,

Molly Price, Danny Mastrogiorio, Sullivan Jones, Daniel Oreskes, Ivan Hernandez

Alors que le rachat d'un couvent en faillite par une pop star transforme ce lieu sacré dédié au culte en scène de crime alors qu'Elsbeth s'attaque à la mère supérieure des nonnes. Pendant ce temps,

Teddy creuse dans le passé d'Alec Bloom pour écrire son article.

5
21h05

La grande librairie

Présenté par : Augustin Trapenard

Le grand rendez-vous de l'actualité littéraire sous toutes ses formes : romans, essais, histoire, polars, bandes dessinées, jeunesse... Augustin Trapenard convie des auteurs venus d'univers différents. «La grande librairie» a toujours pour seul mot d'ordre le plaisir de découvrir de nouvelles contrées littéraires et d'assister à des rencontres entre auteurs, qui échangent sur leurs ouvrages et apportent leur éclairage personnel. Auteurs confirmés ou talents naissants, ils révèlent à demi-mots leurs secrets de fabrication.

france
2

21h10 Au coeur de nos terres



Avec Mathilde Seigner, Caroline Proust, Clémence Massart, Justine Lacroix, Stéphane Blancafort, Patrick Descamp, Côme Thieulin

Laure, commerciale en matériel agricole, revient dans l'exploitation familiale après l'accident cardiaque de Julien, son frère. Elle y découvre une ferme au bord de la faillite, son frère en voulant se diversifier s'est surendetté. Comment a-t-il pu s'enfoncer autant ? Aidée d'Antoine, son amour de jeunesse et aujourd'hui gérant d'une association d'agriculteurs en difficulté, Laure découvre un complot visant à pousser les agriculteurs à la faillite pour racheter leurs terres...

france
3

21h10

Des racines et des ailes

Présenté par : Carole Gaessler

Pour ce numéro, «Des racines et des ailes» vous propose un voyage au fil de la Seine, du département de l'Aube jusqu'à son embouchure à Honfleur. Nous découvrirons les différents visages de ce fleuve chargé d'histoire, bordé d'un exceptionnel patrimoine architectural et naturel. Ces trésors sont protégés par des acteurs engagés et passionnés. Catherine Cornu, la première femme pilote de port, connaît tous les écueils des boucles de la Seine, en Normandie, là où le fleuve dessine de grands méandres sur près de 70 kilomètres. Elle est en première ligne pour guider les cargos vers Rouen.



6

21h10

Top Chef

Présenté par : Stéphane Rotenberg

Cette saison, «Top Chef» renverse la table et sort de ses murs. Chaque semaine, les jurés testeront les candidats dans un univers culinaire différent. Le vainqueur de «Top Chef» sera celui ou celle qui représentera au mieux le chef de demain, capable de se diversifier et de faire rayonner sa cuisine dans de multiples endroits et formats avec toujours la même exigence. Pour cela, le concours sort les candidats de leur zone de confort et toutes les épreuves seront externalisées dans des décors exceptionnels. Les brigades disparaissent et les cinq chefs - Hélène Darroze, Stéphanie Le Quellec, Philippe Etchebest, Paul Pairet et Glenn Viel - redeviennent des jurés à part entière.

W9
21h25

2050 - Climat : peut-on encore éviter le pire ?

Présenté par : Stéphanie Renouvin

Catastrophes climatiques, crise sanitaire ou pénuries alimentaires... Ce documentaire propose de découvrir à quoi pourrait ressembler notre avenir si la population mondiale ne change pas son mode de consommation. Grâce aux témoignages de spécialistes et de scénarios reconstitués en images de synthèse, 2050 semble plus réaliste que jamais ! Alors, est-il déjà trop tard pour l'homme ? En 1979, Haroun Tazieff, l'un des plus grands scientifiques du XXe siècle, tirait déjà la sonnette d'alarme. Selon lui, le réchauffement climatique et les gaz à effet de serre pourraient avoir des conséquences catastrophiques. L'homme prédit déjà une hausse des températures de 2 à 3 degrés.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Edité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e- mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

PERSISTANCE DES TENSIONS AU MOYEN-ORIENT

Les marchés mondiaux évoluent en repli

Les craintes que la prolongation du conflit au Moyen-Orient puisse affecter le commerce mondial et raviver les pressions inflationnistes contribuent à la hausse de la perception du risque mondial. Interrogé lundi sur la durée de l'offensive en Iran, le président américain Donald Trump a affirmé que le calendrier était « plus favorable que prévu ». « Nous tablions sur quatre à cinq semaines, mais nous avons les capacités pour prolonger l'effort si nécessaire. Et nous le ferons », a-t-il déclaré. Trump a souligné que le programme iranien de missiles balistiques conventionnels progressait très rapidement, affirmant que cela constituait une menace claire et majeure pour l'Amérique et les forces déployées à l'étranger.

FLAMBÉE DE PLUS DE 50 % DU GAZ EN EUROPE APRÈS L'ARRÊT DU GNL QATARI

L'Iran a attaqué deux sites de traitement de gaz du Qatar, causant une suspension de la production de gaz naturel par QatarEnergy. Cette décision a fortement fait grimper les prix du gaz européen, en plus d'un net recul des Bourses en Europe et aux États-Unis, sur fond d'opération militaire israélo-américaine. Les prix du gaz en Europe ont bondi de plus de 50 % après l'annonce par QatarEnergy de la suspension de sa production de gaz naturel liquéfié (GNL), consécutive à des attaques iraniennes visant deux sites stratégiques au Qatar. Les marchés financiers ont également décroché, dans un contexte d'escalade militaire au Moyen-Orient. QatarEnergy a confirmé l'arrêt de ses installations situées à Ras Laffan et Mesaieed « en raison des attaques militaires » ayant touché ses infrastructures. Selon le ministère qatari de la Défense, deux drones ont visé une centrale électrique et un complexe de traitement du gaz. La suspension de la production intervient alors que le trafic maritime dans le détroit d'Ormuz est fortement perturbé. Près d'un cinquième des exportations mondi-

ales de GNL transitent par cette voie stratégique. Une interruption prolongée pourrait désorganiser l'approvisionnement énergétique mondial. Explosion des prix du gaz vers 12 h 55 GMT, le contrat à terme du TTF néerlandais — référence européenne — progressait de plus de 48 % à 47,320 euros le MWh, après avoir culminé à 47,7 euros (+52 %), son niveau le plus élevé depuis février 2025. Ces prix restent toutefois éloignés des sommets de 2022, lorsque les cours avaient dépassé 300 euros. Selon Bloomberg, citant Goldman Sachs, les prix pourraient encore bondir de 130 % si le détroit d'Ormuz était bloqué pendant un mois.

LES BOURSES RECULENT

Les Bourses européennes ont reculé : Paris (-2,36 %), Francfort (-2,29 %) et Londres (-0,93 %). À Wall Street, les indices perdaient plus de 1 % à l'ouverture. Le Qatar figure, avec les États-Unis, l'Australie et la Russie, parmi les principaux producteurs mondiaux de GNL. Il partage avec l'Iran le gigantesque gisement offshore North Field, qui représenterait près de 10 % des réserves mondiales connues.

LES CONTRATS À TERME SUR INDICES AMÉRICAINS DÉMARRENT LA JOURNÉE EN TERRITOIRE NÉGATIF

Dans ce contexte, lors du premier jour de trading de la semaine, l'indice Dow Jones a reculé de 0,15%, tandis que le Nasdaq a progressé de 0,36%. L'indice S&P 500 a évolué à l'équilibre. Les contrats à terme sur indices américains ont démarré la nouvelle journée en territoire négatif. Parmi les secteurs les plus touchés par la montée des tensions au Moyen-Orient figurent les compagnies aériennes qui ont suspendu leurs vols dans la région. Les compagnies aériennes américaines ont affiché une tendance baissière, tandis que les actions des sociétés de défense et d'énergie ont progressé. Sur le marché obligataire américain, une tendance vendeuse a prévalu

lundi, avec le taux des obligations américaines à 10 ans qui a clôturé en hausse de 10 points de base à 4,06%. Dans la nouvelle journée, le taux à 10 ans s'est stabilisé à 4,05%. L'once d'or a clôturé hier en hausse de 1,3% à 5 333 dollars. Le prix de l'once d'or se négocie actuellement en hausse de 0,5% à 5 360 dollars, prolongeant ainsi sa série de hausses pour le 4e jour de trading consécutif. L'indice du dollar a quant à lui clôturé hier en hausse de 0,8% à 98,4, et progresse de 0,2% à 98,5 dans la nouvelle journée.

LES BOURSES EUROPÉENNES ÉVOLUENT EN TERRITOIRE NÉGATIF

Les Bourses européennes ont affiché hier une tendance négative sous l'effet des tensions géopolitiques persistantes au Moyen-Orient, les contrats à terme sur indices de la région demarrant la journée en territoire vendeur. Si les actions de certaines sociétés du secteur de la défense ont progressé, les actions du groupe énergétique norvégien Var Energi ont gagné 6% et celles d'Equinor ont progressé de 8,2%. La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, qui s'est exprimée sur les tensions au Moyen-Orient, a souligné que la seule solution durable est une solution diplomatique. « Cela signifie un processus de transition crédible pour l'Iran, l'arrêt définitif des programmes nucléaire et balistique et la fin des activités déstabilisatrices dans la région », déclare-t-elle. Alors que les informations relatives à l'approvisionnement énergétique dans la région sont suivies de près, le porte-parole du gouvernement allemand Stefan Kornelius a déclaré qu'il n'était pas possible de déterminer les effets de la montée des tensions géopolitiques au Moyen-Orient sur l'économie allemande, mais qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter étant donné qu'ils s'approvisionnent en très faibles quantités de pétrole brut provenant de la région. Par ailleurs, l'agence européenne de sécurité aérienne a prolongé jusqu'au



6 mars sa recommandation aux compagnies aériennes d'éviter l'espace aérien du Moyen-Orient et du Golfe Persique. Sur le plan macroéconomique, l'indice des prix à la consommation (IPC) de la zone euro pour le mois de février, qui sera publié aujourd'hui, est au centre de l'attention des investisseurs. Dans ce contexte, l'indice FTSE 100 au Royaume-Uni a reculé de 1,20%, l'indice FTSE MIB 30 en Italie de 1,97%, l'indice CAC 40 en France de 2,17% et l'indice DAX 40 en Allemagne de 2,42%.

LES MARCHÉS SUD-CORÉENS CHUTENT BRUTALEMENT APRÈS LES CONGÉS

En Asie, les marchés évoluent en territoire négatif sous l'effet des tensions géopolitiques persistantes au Moyen-Orient, avec une baisse de l'indice Kospi en Corée du Sud dépassant les 5%. La hausse de la perception du risque mondial se fait également sentir dans la région, la fermeture du détroit d'Ormuz annoncée par l'Iran ayant contribué à accentuer les pertes des indices régionaux. Le détroit d'Ormuz, l'une des voies importantes pour l'approvisionnement énergétique de la région, assurait le transit de pétrole et de GNL vers les pays de la région,

notamment la Chine, la Corée du Sud et le Japon. Les craintes concernant l'approvisionnement énergétique et les anticipations selon lesquelles la hausse des prix du pétrole pourrait affecter négativement les activités industrielles dans la région ont entraîné des ventes sur les valeurs industrielles. Par ailleurs, les craintes que la hausse des prix du pétrole puisse accentuer les pressions inflationnistes constituent un risque important du côté japonais. Du côté des banques centrales, le gouverneur de la Banque du Japon (BoJ) Kazuo Ueda a déclaré aujourd'hui que des expériences seraient menées concernant l'utilisation de la technologie blockchain pour le paiement des dépôts que les institutions financières effectuent auprès de la banque centrale. Selon les données publiées dans la région, le taux de chômage au Japon en janvier s'est établi à 2,7%, au-dessus des prévisions. Le taux de chômage avait atteint 2,6% en décembre de l'année dernière. Dans ce contexte, à l'approche de la clôture, l'indice Nikkei 225 au Japon a reculé de 2,9%, l'indice Kospi en Corée du Sud de 5,9%, l'indice Hang Seng à Hong Kong de 0,4% et l'indice composite de Shanghai en Chine de 0,2%.

R.I.

Post scriptum

Par B. Chellali

La Chine fait pression sur les responsables iraniens pour que le détroit d'Ormuz reste ouvert, permette le passage des cargaisons de pétrole et de GNL et n'attaque pas les pétroliers transportant des approvisionnements énergétiques, ont déclaré hier, à Bloomberg des cadres supérieurs anonymes de sociétés énergétiques d'État chinoises. La Chine dépend du pétrole et du GNL du Moyen-Orient pour une grande partie de ses importations énergétiques considérables. Mais l'Iran est également fortement dépendant des raffineurs chinois pour l'achat de son pétrole, pourtant soumis à des sanctions : plus de 80 % de ses exportations sont destinées à la Chine.

L'économie chinoise est-elle coincée dans le détroit d'Ormuz ?

Toutes ces cargaisons doivent transiter par le détroit d'Ormuz pour rejoindre la Chine depuis les ports du Golfe. L'Iran a affirmé avant-hier, que le détroit d'Ormuz était fermé, et Ebrahim Jabbari, un conseiller principal du commandant en chef du Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI), a déclaré que l'Iran « attaquerait et incendierait tout navire tentant de le traverser ». Le commandement central américain dément que le détroit soit fermé, a déclaré un haut responsable militaire américain à Fox News. Il est peu probable que l'Iran procède à un minage du détroit, étant donné qu'environ 80 % de ses exportations de pétrole doivent transiter par ce passage étroit pour atteindre la Chine, selon ce respons-

able. Les flux énergétiques en provenance du Moyen-Orient ont déjà été fortement perturbés : les pétroliers évitent le détroit d'Ormuz, les taux de fret des superpétroliers à destination de la Chine atteignent des niveaux records, les assureurs mettent fin à la couverture des risques de guerre pour les navires transitant par le détroit et le Qatar interrompt sa production de GNL. Les déclarations officielles de la Chine sur la guerre sont restées limitées jusqu'à présent, les appels à la fin des hostilités prédominant. Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a néanmoins déclaré lundi à son homologue iranien, Abbas Araghchi, que « la Chine estime que, dans le contexte actuel, grave et com-

plexe, l'Iran est capable de maintenir la stabilité sociale et de prendre en compte les préoccupations légitimes de ses pays voisins ». Lors d'une conférence de presse régulière lundi, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Mao Ning, a déclaré que « le détroit d'Ormuz et ses eaux adjacentes constituent une importante voie commerciale internationale pour les biens et l'énergie ». « La Chine exhorte les parties concernées à cesser immédiatement leurs opérations militaires, à éviter toute nouvelle escalade des tensions et à empêcher que les troubles régionaux ne nuisent davantage à la croissance économique mondiale », a déclaré le porte-parole.

B. C.